



UNIVERSITÉ DE NANTES

Master Mention Psychologie

Faculté
de Psychologie

Année universitaire 2019-2020

Liste des sigles

ATER	Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche
BS	Bibliothèque de Section
BU	Bibliothèque Universitaire
CC	Contrôle Continu
CE	Crédit Européen
CM	Cours Magistral
Cycle L	Cycle Licence
Cycle M	Cycle Master
EC	Élément Constitutif d'une Unité d'Enseignement
MCF(MCU)	Maître de Conférences
MCF HDR	Maître de Conférences Habilité à Diriger des Recherches (thèses de doctorat)
PAST	Professeur Associé à Service Temporaire
PR(PU)	Professeur des Universités
PRAG	PRofesseur AGrégé
PV	Procès-Verbal
SUAPS	Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives
SUIO	Service Universitaire d'Information et d'Orientation
SUMPPS	Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé
TD	Travaux Dirigés
TP	Travaux Pratiques
UE	Unité d'Enseignement
UEF	Unité d'Enseignement Fondamentale
UFR	Unité de Formation et de Recherche

Sommaire

Table des matières

Présentation de la Faculté de Psychologie	5
Cursus Sciences de l'Homme et de la Société, Master mention Psychologie	5
Les parcours du Master Mention Psychologie	6
Les responsabilités au sein du Master	7
Cadre administratif	8
Enseignants intervenant dans les formations	9
Bibliothèques et recherche documentaire	9
Bibliothèque Universitaire (B.U.)	9
Bibliothèque Scientifique (B.S.) de psychologie	9
Maintenance technique et audio-visuelle	10
Services WEB de l'Université	10
Site Web de la Faculté	10
Adresse électronique	10
Intranet	10
Madoc	10
Campus responsable	11
Première année de Master Mention Psychologie	12
Organisation des enseignements	12
Programme pédagogique du Semestre 1	15
UE 1 – Compétences disciplinaires et professionnelles	15
UE 1 - Psychopathologie - Evaluation et bilan psychologique - Intervention et psychothérapie	15
UE 1 – Développement cognitif et éducation – Développement social et handicap	17
UE 1 – Fonctions cognitives et dysfonctionnements cognitifs et cognitivo-affectifs	19
UE 2 – Compétences de recherche	20
UE 2 - Anglais	20
UE 2bis - Travaux d'Etude et de Recherche I (TER) – Phase d'élaboration	20
UE 3 - Compétences transversales	23
UE 3 – Fondamentaux en psychopathologie	23
UE 3 – Fonctionnement et Dysfonctionnement cognitif de l'adulte et de la personne âgée	24
UE 3 – Développement de l'enfant et de l'adolescent	24
UE 4 – Compétences Professionnelles	25
UE 4 – PCPI – Entretien clinique	25
UE 4 – PCPI – Tests en Psychologie Clinique	25
UE 4 – PEADID - Mesures cognitives et langagières	26
UE 4 – PEADID - Mesures affectives et conatives	27
UE 4 – PPCECC - Évaluation cognitive et clinique de l'adulte I	27
Programme pédagogique du Semestre 2	28
UE 5 - Compétences et connaissances disciplinaires	28
UE 5a – Psychopathologie - Evaluation et bilan psychologique	28
UE 5b – Psychopathologie - Évaluation et bilan psychologique	29
UE 5 - Développement langagier et psycholinguistique - Parentalité, relations paritaires et développement	30
UE 5 – Psychologie cognitive du vieillissement – Psychologie cognitive de l'adulte et de la personne âgée	32
UE 6 - Compétences professionnelles	33
UE 6 - Ethique et déontologie	33

UE 6 – Supervision de stage.....	34
Le stage en Master 1.....	34
UE 6 – Bilan psychologique.....	35
UE 6 – Bilan psychologique chez l'enfant et chez l'adolescent.....	35
UE 6 – Evaluation cognitive et clinique de l'adulte II.....	36
UE 7 – Compétences de recherche.....	36
UE 7 - Anglais.....	37
UE 7bis – Travaux d'Etude et de Recherche II.....	37
Evaluation du mémoire.....	39
Validation, contrôle des connaissances et calendrier.....	41
Règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes - LMD.....	41
Détail du contrôle des connaissances.....	47
Calendrier Universitaire 2019-2020.....	49
DEUXIÈME année de Master Mention Psychologie.....	50
Accès sélectif en deuxième année de Master.....	50
Masters 2 Mention Psychologie.....	50
Master Parcours Psychologie Clinique et Psychopathologie Intégrative (PCPI).....	51
Master Parcours Psychologie des Perturbations Cognitives Evaluations Cognitives et Cliniques (PPCECC).....	53
Master Parcours Psychologie de l'Enfant et de l'Adolescent : Développement, Interactions, Dysfonctionnements (PEADID).....	54
Informations pratiques.....	55
Coordonnées des enseignants de la faculté psychologie.....	55
Coordonnées d'associations étudiantes ou professionnelles en psychologie.....	56
AEPU : Association des Enseignants-chercheurs de Psychologie des Universités.....	56
APNE : Association Psychologie Nantes Etudiante.....	56
FFPP : Fédération française des Psychologues et de Psychologie.....	56
SFP : Société Française de Psychologie.....	56
Psy'Cli Nantes : Association des étudiants du Master de Psychologie clinique et de psychopathologie.....	56
Adresses utiles.....	57

PRESENTATION DE LA FACULTE DE PSYCHOLOGIE

Le présent livret fournit des informations générales sur la Faculté de Psychologie, l'organisation des enseignements, les modalités de validation ainsi que des informations sur les contenus des enseignements, les noms des enseignants, les références bibliographiques et autres informations indispensables pour les étudiants de psychologie. En outre, des informations spécifiques (emplois du temps, constitution des groupes de TD, absence d'enseignants, dates de contrôle, etc.) sont communiquées sur le panneau d'affichage « Master 1 » qui se trouve dans les couloirs près des secrétariats pédagogiques, ou *via* les listes de diffusion.

Depuis le 18 septembre 2001, date de publication au Journal Officiel, une Unité de Formation et de Recherche (UFR) de psychologie est créée à l'Université de Nantes. Cette Faculté a ses propres organes de direction. Elle est ainsi dirigée par un Directeur élu et un Conseil. Ce Conseil est composé de membres élus, et de six étudiants : trois d'entre eux représentent le cycle Licence, et les trois autres les cycles Master et Doctorat.

Cursus Sciences de l'Homme et de la Société, Master mention Psychologie

Pour offrir une garantie au public, le législateur a établi que l'usage professionnel du Titre protégé de psychologue - loi de 1985 - est obtenu après obtention de la Licence et du Master de psychologie, assortis de stages professionnels.

La Faculté de Psychologie assure l'intégralité du cursus d'enseignement et de recherche en psychologie, selon le système LMD (Licence, Master, Doctorat).

Le "Master de Psychologie des Pays de la Loire" est un diplôme qui vise à donner une solide formation professionnelle et scientifique aux étudiants dans les différentes disciplines de la Psychologie (Clinique, Cognitive, Développement), et dans différents champs d'application (Santé, Education, etc.). Le master psychologie propose une formation professionnelle qui donne accès au titre de Psychologue (*dans le cadre de la loi n° 85-872 du 25/07/85*) pour les titulaires d'une licence de psychologie et d'un master mention psychologie comportant un stage professionnel (*en application du décret n° 2005-97 du 3/02/2005 et de l'arrêté du 19/05/2006 complétant le décret n° 90-255 du 22/03/90*).

Le master mention « psychologie » prépare à l'exercice de la fonction de psychologue aussi bien auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes et de personnes âgées. Le choix d'un parcours type offre certaines compétences spécifiques qui favorisent le recrutement dans certains secteurs selon les spécificités du public accueilli, de ses difficultés et des réponses qui y sont apportées.

Les débouchés identifiés sont très nombreux et couvrent un spectre très large de structures publiques et associatives. Ainsi, ces débouchés autorisent des pratiques professionnelles diversifiées, allant de la prévention à la prise en charge de populations à risque ou présentant des difficultés avérées. Une pratique en libéral est également envisageable.

LES PARCOURS DU MASTER MENTION PSYCHOLOGIE

Le Master proposé à la Faculté de psychologie de l'Université de Nantes comporte les parcours suivants :

Le parcours **Psychologie Clinique et Psychopathologie Intégrative (PCPI)** offre une formation spécialisée dans l'évaluation et l'intervention psychothérapeutique auprès de sujets présentant des troubles psychiques. Les débouchés sont prioritairement les secteurs médicaux et hospitaliers (multiples services des Centres Hospitaliers Universitaires, Centres Hospitaliers Spécialisés, Fonction publique hospitalière, comme les services de psychiatrie, de pédopsychiatrie, de médecine générale, les Centres Médico-Psychologiques (CMP)), le secteur judiciaire (protection de la jeunesse, milieu carcéral – sortie de prison), le secteur associatif (intervention de crise, addictologie, etc.), le secteur du handicap (institut d'éducation motrice, Instituts Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques (ITEP), Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP)).

Le parcours **Psychologie de l'Enfant et de l'Adolescent: Développement, Interactions, Dysfonctionnements (PEADID)** prépare spécifiquement, mais non exclusivement à des emplois dans le secteur de l'enfance (aide sociale à l'enfance, maternités, services de néonatalogie, crèches, services de la protection maternelle et infantile, Centres Médico-Psycho Pédagogiques (CMPP), Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), Service d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile (SESSAD), etc.), de la formation (Centres de Formation pour Apprentis (CFA), du handicap (Instituts Médicaux Éducatifs (IME), Maisons d'Accueil Spécialisé (MAS), Instituts Médico-Professionnels (IMP), Instituts pour enfants sourds), et de l'éducation (Ministère de l'Éducation Nationale : COP, psychologues de l'Éducation Nationale, Actions Éducatives en Milieu Ouvert (AEMO), Réseaux d'Aide Spécialisés aux Élèves en Difficulté (RASSED), etc.).

Le parcours « **Psychologie des Perturbations Cognitives : Évaluations Cognitives et Cliniques** » (PPCECC) offre une formation spécialisée dans l'évaluation et la remédiation des difficultés cognitives. En conséquence, les débouchés sont prioritairement identifiés dans le secteur institutionnel public ou associatif accueillant les populations concernées : structures de santé (Centres de Rééducation et Réadaptation Fonctionnelle (CRRF), services spécialisés des hôpitaux, Centres Mémoire de Ressources et de Recherche (CMRR), etc.) ; structures de prise en charge des personnes âgées (Maisons de retraite, Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), services de soins à domicile, associations spécialisées, etc.) ; secteur du handicap (Instituts Médico-Éducatifs (IME), Instituts d'Éducation Motrice (IEM), Établissements Service d'Aide par le Travail (ESAT), etc.) ; ou encore structures départementales.

RESPONSABILITES	
Président de la commission de scolarité et Coordinateur	Didier ACIER
Président de jury	Anne-Laure GILET
Responsables du Parcours « Psychologie de l'Enfant et de l'Adolescent : Développement, Interactions, Dysfonctionnements (PEADID) »	Fabien BACRO, Cécile KINDELBERGER
Responsables du Parcours « Psychologie des Perturbations Cognitives : Evaluations Cognitives et Cliniques (PPCECC) »	Christelle EVRARD, Anne-Laure GILET, Frédérique ROBIN
Responsable du Parcours « Psychologie Clinique et Psychopathologie Intégrative (PCPI) »	Didier ACIER
Membres de la commission de scolarité	Fabien BACRO, Christelle EVRARD, Cécile KINDELBERGER, Frédérique ROBIN, Delphine ROMMEL
Responsable pédagogique PCPI	Didier ACIER
Responsable pédagogique PEADID	Cécile KINDELBERGER
Responsable pédagogique PPCECC	Frédérique ROBIN
Secrétaire Master	Gisèle HOUIS

Pour toute question relative à votre parcours, au projet professionnel, aux stages, veuillez-vous adresser à votre **responsable pédagogique** ;

Pour toute question relative aux modalités de contrôle et de validation des enseignements, veuillez-vous adresser au **président de jury** ;

Pour toute question relative aux aspects administratifs : inscriptions, emplois du temps, conventions de stage, veuillez-vous adresser à la secrétaire de Master.

Cadre administratif

Adresse de la Faculté

Faculté de Psychologie
Chemin de la Censive du Tertre
BP 81227
44312 NANTES Cedex 3

Direction de la Faculté

André NDOBO
Directeur de la Faculté de Psychologie
Bureau 152
02.53.52.26.14

Responsable administrative

Corinne VILLATE
Bureau 158
02.53.5.26.48

Relations internationales

Véronique DORN
Bureau 156
02.53.52.26.39

Directrice Adjointe - Responsable des Relations internationales

Leslie DE BONT
Bureau 149
02.53.52.26.02

Secrétariat de la Faculté (Affaires générales)

Sonya LY
Bureau - 155
02.53.52.26.49

Secrétariat du Master - Responsable des conventions de stage

Gisèle HOUIS
Bureau 160
02.53.52.26.40

Enseignants intervenant dans les formations

Les enseignements [Cours Magistraux (CM) et Travaux Dirigés (TD)], pour l'ensemble du cursus, sont assurés par :

- des enseignants-chercheurs statutaires de la Faculté de Psychologie (MCF ou PU), titulaires de l'enseignement supérieur (environ trente) et des enseignants associés temporaires,
- des enseignants-chercheurs titulaires qui dépendent d'autres Facultés (Sciences et Techniques, etc.),
- des chargés de cours vacataires, dont des doctorants,
- des praticiens, dont certains accueillent en stage des étudiants de Licence, de Master 1 et 2.

La liste de tous les enseignants, avec leur numéro de bureau et de poste téléphonique, figure à la fin de ce livret. Les modalités de réception et/ou les heures de permanence des enseignants peuvent être affichées sur la porte de leurs bureaux. Pour les rencontrer, vous pouvez les contacter par e-mail : prenom.nom@univ-nantes.fr

Bibliothèques et recherche documentaire

Bibliothèque Universitaire (B.U.)

La BU offre en consultation sur place et en prêt tous les ouvrages et périodiques nécessaires au cursus en Psychologie.

Pour faciliter vos exposés et recherches, la BU Lettres-Sciences humaines propose toute l'année des séances de formation thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à votre disposition pour vos travaux. Ces formations sont les suivantes : utilisation des bases de données bibliographiques (par discipline comme PsycINFO, Francis, MLA, etc.), revues et presse en ligne, méthodologie de l'Internet, Zotero.

Pour obtenir le calendrier des prochaines formations, consultez le portail documentaire Nantilus (<http://nantilus.univ-nantes.fr>).

Bibliothèque Scientifique (B.S.) de psychologie

La BS de Psychologie est gérée sur le plan scientifique et administratif par Mme Solène MAINTEROT.

Heures d'ouverture affichées sur la porte

Tél. : 02.53.52.26.19

La BS offre des documents supplémentaires (du lundi après-midi au vendredi midi). Vous pouvez emprunter 4 ouvrages simultanément pendant 3 semaines au maximum. L'inscription est la même pour la BU et la BS, le catalogue informatisé est commun.

La BS vous propose :

- des manuels pédagogiques
- des dictionnaires
- des ouvrages scientifiques en psychologie
- des revues de psychologie (en consultation sur place)
- des tests (un catalogue des tests avec la notice descriptive de chaque test est disponible pour vous permettre de prendre connaissance des tests disponibles).

Pour la Recherche documentaire, la BS met à disposition des lecteurs :

- des postes équipés du catalogue local (BU et Bibliothèques associées),
- des postes équipés pour la recherche documentaire sur les bases de données bibliographiques.

Si vous souhaitez bénéficier d'une formation à la recherche documentaire en psychologie, vous pouvez demander un rendez-vous auprès de Mme Solène MAINTEROT, responsable de la BS. Elle vous présentera l'ensemble des bases de données bibliographiques utiles ainsi qu'une méthodologie de travail pour la recherche documentaire en psychologie.

Maintenance technique et audio-visuelle

La maintenance technique est assurée par M. Jean-Philippe VINCENT, qui gère et entretient le matériel pour les expériences et les projections audio-visuelles. C'est aussi la personne auprès de laquelle sont à réserver les vidéo-projecteurs lorsque des exposés ou autres présentations sont à réaliser durant les cours.

Bureau 157

Tél. : 02.53.52.26.24

Services WEB de l'Université

Site Web de la Faculté

Un site Web regroupant de nombreuses informations (administratives, pédagogiques, recherche) est à la disposition des étudiants via le lien suivant : <http://www.psycho.univ-nantes.fr/>

Adresse électronique

Une adresse e-mail est délivrée à chaque étudiant lors de son inscription administrative. Elle se présente sous la forme suivante: prénom.nom@etu.univ-nantes.fr

Cette adresse doit être activée, puis consultée très régulièrement. En effet, certaines informations, notamment pédagogiques, ne sont transmises que par cette voie. Il est donc indispensable de relever régulièrement le courrier correspondant à cette adresse institutionnelle. Attention : les échanges par mail avec les enseignants ne se font qu'avec les adresses universitaires.

Intranet

Un accès intranet est proposé aux étudiants ayant activé leur adresse électronique institutionnelle (prénom.nom@etu.univ-nantes.fr). Cet accès propose différents webservices (forum, webmail, inscription au sport, madoc, etc.).

Madoc

Il s'agit de la plateforme d'enseignement de l'université de Nantes. Elle permet aux enseignants de déposer des documents pédagogiques et d'envoyer des mails collectifs aux étudiants. Il est important que les étudiants se connectent régulièrement sur Madoc afin de bénéficier de ces documents pédagogiques.

Les ressources mises à votre disposition sur Madoc sont destinées **exclusivement à un usage pédagogique**. Elles ne peuvent en aucun cas être reproduites et diffusées sans l'autorisation de leurs auteurs, sur internet ou ailleurs.

L'Université de Nantes a co-signé la charte internationale des « *Campus Responsables* » pour souligner son engagement dans le domaine du Développement Durable. Ainsi, elle a établi un planning responsable pour le 21^{ème} siècle (appelé *Agenda 21*).

Nantes Métropole, le CROUS, Vélo Campus et diverses associations étudiantes - ainsi que la Faculté de Psychologie - participent activement à un ensemble d'interventions pédagogiques, d'animations et de mises en place de dispositifs et de moyens concrets pour vivre ce lieu d'études de manière responsable. Surveiller sa consommation d'eau et d'électricité, participer au tri (poubelles jaunes et bleues, récupérateurs de gobelets, conteneurs à papier), fermer les portes en période de chauffage, participer à la propreté des couloirs et des salles pour diminuer l'utilisation de détergents, imprimer en recto-verso et favoriser les documents électroniques ne sont que quelques exemples de ce que *chacun* peut apporter pour rejoindre cette démarche.

Vivre pleinement son campus et travailler de manière responsable, sans se priver de ce qui est essentiel, voilà notre challenge pour l'année universitaire à venir.

PREMIERE ANNEE DE MASTER

MENTION PSYCHOLOGIE

Organisation des enseignements

Les enseignements du Master 1 sont organisés en deux semestres formant une année universitaire complète. La validation est annuelle. L'enseignement est dispensé sous forme d'Unités d'Enseignement (UE), validées séparément et capitalisables sous forme de Crédit Européen (ECTS) dès lors qu'elles sont définitivement acquises. Le Master 1 se réalise habituellement en une année universitaire, et le redoublement n'est pas de droit.

Pour faciliter l'accès aux stages et le travail personnel des étudiants, les journées libérées pour les stages sont réparties comme suit :

	1^{er} semestre	2^e semestre
Parcours PCPI	Lundi Mardi	Lundi Mardi
Parcours PEADID	Mardi Jeudi	Mercredi Jeudi
Parcours PPCECC	Lundi matin Jeudi	Jeudi Vendredi

La maquette pédagogique présentée à la page suivante indique les matières des différentes UE du Master 1 de psychologie pour chacun des deux semestres, ainsi que leur volume horaire, et leurs ECTS. A noter que les coefficients des évaluations sont équivalents aux ECTS. La codification est à but essentiellement administratif.

Maquette Pédagogique du Semestre 1

SEMESTRE 1	Nom du parcours associé	Code	Intitulé	UE/EC	CM	TD	ECTS Coefficients
				Compétences et connaissances disciplinaires	UE 1		
	PCPI	HPS7C11	Psychopathologie	EC	24	24	10
	PCPI	HPS7C12	Evaluation et bilan psychologique	EC	12	12	
	PCPI	HPS7C13	Intervention et psychothérapie	EC	12	12	
	PEADID	HPS7D11	Développement cognitif & éducation	EC	24	24	10
	PEADID	HPS7D12	Développement social & handicap	EC	24	24	
	PPCECC	HPS7011	Fonctions cognitives	EC	24	24	10
	PPCECC	HPS7012	Dysfonctionnements cognitifs et cognitivo-affectifs	EC	36	36	
			Compétences de recherche	UE 2			2
	PCPI, PEADID, PPCECC	HPS7-2B	Méthodologie	EC	12	12	2
	PCPI, PEADID, PPCECC	HPS7-3D	Anglais		0	12	0
			Travaux d'Etude et de Recherche I	UE 2bis			4
	PCPI	HPS7C21	Conception d'une recherche en psychologie clinique : séminaire disciplinaire et suivi individualisé	EC	0	30	4
	PEADID	HPS7D21	Conception d'une recherche en psychologie du développement : séminaire disciplinaire et suivi individualisé	EC	0	30	4
	PPCECC	HPS7O21	Conception d'une recherche en psychologie cognitive : séminaire disciplinaire et suivi individualisé	EC	0	30	4
			Compétences transversales	UE 3			6 (3+3)
	PCPI, PPCECC	HPS7-3A	Développement de l'enfant et de l'adolescent	EC	12	12	3
	PCPI, PEADID	HPS7-3B	Fonctionnement et dysfonctionnement cognitif de l'adulte et la personne âgée	EC	12	12	3
	PEADID, PPCECC	HPS7-3C	Fondamentaux en psychopathologie	EC	12	12	3
			Compétences professionnelles	UE 4			8
	PCPI	HPS7C41	Entretien clinique	EC	0	24	4
	PCPI	HPS7C42	Tests en psychologie clinique	EC	0	24	4
	PEADID	HPS7D41	Mesures cognitives et langagières	EC	0	24	4
	PEADID	HPS7D42	Mesures affectives et conatives	EC	0	24	4
	PPCECC	HPS7O41	Evaluation cognitive et clinique de l'adulte I	EC	12	42	8

Maquette Pédagogique du Semestre 2

SEMESTRE 2	Nom du parcours associé	Code	Intitulé	UE/EC	CM	TD	ECTS Coefficients
				Compétences et connaissances disciplinaires	UE 5		
	PCPI	HPS8C11	Psychopathologie	EC	12	12	10
	PCPI	HPS8C12	Evaluation et bilan psychologique	EC	12	12	
	PCPI	HPS8C13	Intervention et psychothérapie	EC	24	24	
	PEADID	HPS8D11	Développement langagier et psycholinguistique	EC	24	24	10
	PEADID	HPS8D12	Parentalité, relations paritaires et développement	EC	24	24	
	PPCECC	HPS8O11	Psychologie cognitive du vieillissement	EC	18	18	10
	PPCECC	HPS8O12	Psychopathologie cognitive de l'adulte et de la personne âgée	EC	12	18	
			Compétences professionnelles	UE 6			12 (3+6+3)
	PCPI, PEADID, PPCECC	HPS8-2A	Ethique et déontologie	EC	12	12	3
	PCPI, PEADID, PPCECC	HPS8-2B	Supervision de stage	EC		24	6
	PCPI	HPS8C23	Bilan psychologique	EC		24	3
	PEADID	HPS8D23	Bilan psychologique chez l'enfant et l'adolescent	EC		24	3
	PPCECC	HPS8O23	Evaluation cognitive et clinique de l'adulte II	EC		24	3
			Compétences de recherche	UE 7			2
	PCPI, PEADID, PPCECC	HPS8-3A	Analyses statistiques ou qualitatives	EC	12	12	
	PCPI, PEADID, PPCECC	HPS83C	Anglais	EC		12	2
			Travaux d'Etude et de Recherche II	UE 7bis			6
	PCPI	HPS8C31	Conduite d'une recherche en psychologie clinique : séminaire disciplinaire et suivi individualisé		0	40	6
	PEADID	HPS8D31	Conduite d'une recherche en psychologie du développement : séminaire disciplinaire et suivi individualisé		0	40	6
	PPCECC	HPS8O31	Conduite d'une recherche en psychologie cognitive : séminaire disciplinaire et suivi individualisé		0	40	6

PROGRAMME PEDAGOGIQUE DU SEMESTRE 1

UE 1 – Compétences disciplinaires et professionnelles

Volume des enseignements - CM : 48h + TD : 48h – Coefficient 10
L'étudiant doit suivre les deux CM et les deux TD associés.

UE 1 - Psychopathologie - Evaluation et bilan psychologique - Intervention et psychothérapie

Enseignants : CM 1 : **M. Franck SALOME** (24h)
CM 2 : **M. Abdel-Halim BOUDOUKHA** (24h)

CM 1 - Psychologie clinique des troubles organiques - M. Franck SALOME (24h)

Objectif pédagogique

Etude des aspects psychologiques liés aux troubles organiques.

Contenu

L'objectif de cet enseignement est d'étudier les aspects psychologiques liés à certains troubles organiques, comme par exemple les troubles cardio-vasculaires, le SIDA, le handicap, les atteintes dermatologiques, le cancer, la douleur chronique dans une double perspective. Quels sont les facteurs psychologiques qui peuvent contribuer à l'émergence de ces troubles (contributions) ? Quelles sont les conséquences psychiques de ces troubles lorsqu'ils sont avérés (répercussions) ? La question des prises en charge psychologique de ces troubles sera aussi abordée.

TD – Mme Margaux LE BORGNE (24h)

Pour examiner l'ensemble de ces questions (spécificités des troubles organiques, processus psychologiques, théories en psychologie de la santé etc.), les supports utilisés lors des TD sont divers : articles de textes, études de cas, mises en situation. L'accent sera mis sur le travail et la réflexion du psychologue clinicien dans le domaine de la santé.

Références bibliographiques générales

- Bataille, P., & Pujol, H. (2003). *Un cancer et la vie : les malades face à la maladie*. Paris : Balland.
- Bruchon-Schweitzer, M. (2005). *Psychologie de la santé : modèles, concepts et méthodes*. Paris : Dunod.
- Bruchon-Schweitzer, M. (2001). *Personnalité et maladie. Stress, coping et ajustement*. Paris : Dunod.
- Delaye, J. (1999). *La prévention de la maladie coronaire*. Paris : John Libbey
- Dolbeaut, S., Dauchy, S., Brédard, A., & Bendrihen, N. (2008). *Le psychologue en service de*

médecine. Paris : Masson.

Godin, G., Levy, J.J, Trottier, G., & Gagnon, H. (2003). *Vulnérabilités et prévention VIH/SIDA*. Québec : Presses Universitaires de Laval.

Joseph-Jeanneney, B., Brechot, J.M., & Ruszniewski, M. (2002). *Autour du malade, la famille, le médecin et le psychologue*. Paris : Odile Jacob.

Kashdan, T., & Rottenberg, J. (2010). Psychological flexibility as a fundamental aspect of health. *Clinical Psychology Review*, 30, 865-878.

Marty, F. (2007). *Le psychologue à l'hôpital*. Paris : In Press.

Fischer, G.-N. (2006). *Les concepts fondamentaux de la psychologie de la santé*. Paris : Dunod.

Ogden, J. (2008). *Psychologie de la Santé*. Bruxelles : De Boeck.

Santiago-Delefosse, M. (2002). *Psychologie de la santé : perspectives qualitatives et cliniques*. Bruxelles : Mardaga.

CM 2 – Initiation à la démarche scientifique en psychologie clinique et aux Thérapies comportementales et cognitives (TCC) – M. Abdel-Halim BOUDOUKHA (24h)

Les psychothérapies cognitives et comportementales ou TCC connaissent une demande grandissante de la part des patients, des services de soins et du grand public. Elles sont pourtant peu enseignées dans la formation en psychologie clinique et pathologique en France. En raison de beaucoup de préjugés, de réductionnisme et souvent d'une grande méconnaissance. Les TCC sont des psychothérapies qui valorisent la rigueur méthodologique dans la démarche clinique et l'utilisation d'évaluations objectives et subjectives dans l'abord de la singularité des patients. Elles insistent sur l'importance de la relation de collaboration avec le patient, en promouvant l'alliance thérapeutique. L'objectif des enseignements consistera donc à initier les étudiants aux TCC, en revenant sur les travaux scientifiques qui nourrissent cette approche et en en présentant la praxéologie et certaines pratiques.

TD – Mme Emeline CHAUCHARD (12h) et Mme Margaux LE BORGNE (12h)

A partir de différents supports (étude de cas, vidéo, jeu de rôle...), l'objectif consistera à présenter une illustration concrète des TCC en lien avec les connaissances présentées dans le cadre des CM. Le TD sera donc l'occasion d'une présentation de la méthodologie des TCC (l'analyse fonctionnelle) et de la démarche clinique psychothérapique (élaboration d'un plan psychothérapique TCC) ainsi que de réflexions éthiques, déontologiques et de questionnements sur l'intérêt, l'efficacité et l'usage des TCC.

Références bibliographiques

Beck, A. T. (1976). *Cognitive therapy and the emotional disorders*. Oxford, England: International Universities Press.

Beck, J.S. (2011). *Cognitive Behavior Therapy*. New York : Guilford

Bouvet, C., & Boudoukha A.H. (ed.) (Éd.). (2014). *22 grandes notions de psychologie clinique et de psychopathologie*. Paris : Dunod.

Callahan, S., & Chapelle, F. (2016). *Les thérapies comportementales et Cognitives : Fondements théoriques et applications pratique*. Paris : Dunod

Ellis, A. (1962). *Reason and emotion in psychotherapy*. New York: Lyle Stuart.

Expertise collective INSERM (2004). *Psychothérapie : trois approches évaluées*. Paris : Les éditions Inserm.

Fontaine, O., & Fontaine, P. (2006). *Guide clinique de thérapie comportementale et cognitive*. Paris: Retz.

Samuel-Lajeunesse, et al. (2004). *Manuel de Thérapie Comportementale et Cognitive*. (2^{ème} édition).Paris : Dunod

Enseignants : CM 1 : **Mme Isabelle NOCUS (12h)** et **M. Philippe GUIMARD (12h)**
CM 2 : **Mme Emilie SIMON (12h)** et **Mme Irène CAPPONI (12h)**

CM 1 – « Psycholinguistique : Le développement des capacités langagières et leurs implications dans les apprentissages scolaires » - Mme Isabelle NOCUS (12h) et « Apprendre dans un monde en mutation : les apports de la psychologie du développement et de l'éducation » – M. Philippe GUIMARD CM (12h)

1^{ère} partie - « Psycholinguistique : Le développement des capacités langagières et leurs implications dans les apprentissages scolaires » - Mme Isabelle NOCUS (12h).¹

Après une introduction sur la psycholinguistique et plus particulièrement sur la psycholinguistique développementale, ce cours se propose d'aborder les différentes composantes du langage oral, leurs étapes de développement, leurs liens avec le langage écrit, leurs dysfonctionnements et leur évaluation.

Les TD (12h) illustreront le cours à travers, d'une part, la présentation de deux outils d'évaluation du langage oral et, d'autre part, une initiation à l'analyse de plusieurs études de cas d'enfants orientés vers un psychologue pour des difficultés langagières ou scolaires. Les compétences travaillées en TD concerneront la problématisation d'une situation concrète à la lumière des connaissances théoriques sur le langage oral, l'utilisation de la méthode psychométrique (connaissance et manipulation de tests, utilisation d'un étalonnage, standardisation, respect du code de déontologie en situation de test...), les moyens d'action et les missions du psychologue, mais également les aspects pratiques de la rédaction d'un compte-rendu lors d'un bilan psychologique et de sa transmission aux acteurs.

Bibliographie spécifique

Alegria, J., & Mousty, P. (2004). Les troubles phonologiques et métaphonologiques chez l'enfant dyslexique. *Enfance*, 3, 259-271.

Demont, E., Gombert, J.-E. (2004). L'apprentissage de la lecture : évolution des procédures et apprentissage implicite, *Enfance*, 3, vol 56, 245-257.

Estienne F., & Piérart, B. (2006). *Les bilans de langage et de voix. Fondements théoriques et pratiques*. Paris : Masson.

Florin, A. (1999). *Le développement du langage*. Paris : Dunod.

Gombert, J.E. (1990). *Le développement métalinguistique*. Paris: Presses Universitaires de France.

Kail, M. et Fayol, M. (2000). *L'acquisition du langage. Le langage en émergence. De la naissance à trois ans*. Paris : Puf.

Kail, M. et Fayol, M. (2000). *L'acquisition du langage. Le langage en émergence. Au-delà de trois ans*. Paris : Puf.

2^{nde} partie - « Apprendre dans un monde en mutation : les apports de la psychologie du développement et de l'éducation » – M. Philippe GUIMARD CM (12h)

Les changements rapides du monde actuel, la compétition économique mondiale, la complexité des relations économiques et socioculturelles et le développement des technologies de l'information, font, qu'aujourd'hui, le métier d'élève ne peut plus se réduire à acquérir des savoirs spécifiques dans des domaines fondamentaux (lire, écrire, compter). Bien que ces savoir-faire de base soient nécessaires, apprendre nécessite également la mise en œuvre de compétences relevant du savoir-être et du savoir-devenir, c'est-à-dire d'un ensemble de valeurs, d'attitudes et de comportements permettant aux individus d'être plus autonomes, plus confiants dans leurs possibilités d'apprentissage et plus à même d'élaborer des projets. Après avoir montré les enjeux passés, actuels

¹ Ce contenu est proposé à titre exceptionnel cette année en guise de rattrape des CM et TD non effectués en licence 3

et futurs de l'éducation scolaire, ce cours présentera quelques recherches réalisées en psychologie du développement et de l'éducation décrivant ces nouvelles compétences et leur impact sur les apprentissages fondamentaux.

TD - M. Philippe GUIMARD (12h)

Les TD illustreront certains des points abordés dans le cours.

Références bibliographiques

Enlart, S. & Charbonnier, O. (2009). *Faut-il encore apprendre ?* Paris : Dunod.
Crahay, M. & Dutrevis, M. (2010). *Psychologie des apprentissages scolaires*. Bruxelles : de Boeck.
Guimard, P. (2010). *L'évaluation des compétences scolaires*. Presses Universitaire de Rennes.
OCDE (2010a). *Les grandes mutations qui transforment l'éducation 2010*. Éditions OCDE.
OCDE (2010b). *Comment apprend-on ? La recherche au service de la pratique*. Éditions OCDE.
Perrenoud, P. (2008). *Construire les compétences dès l'école*. Paris : ESF.
Prost, A. (2007). *Regards historiques sur l'éducation en France*. Paris : Belin.

CM 2 – « Enfance et Handicap » – Mme Emilie SIMON (12h) et – « Parentalité et développement » - Mme Irène CAPPONI (12h)

1ère partie - « Enfance et Handicap » – Mme Emilie SIMON (12h)

Nous travaillerons sur une présentation générale du handicap à travers les classifications existantes. Nous aborderons la présentation de différents types de handicaps avec un accent important sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles permettant de proposer une prise en charge la plus adaptée et sur les différents impacts du handicap sur les personnes elles-mêmes et sur leurs familles.

2^{ème} partie - Parentalité et développement - Mme Irène CAPPONI : CM (12h)

Nous aborderons le développement de l'adulte en tant que parent. Cette thématique inclut des questions et concepts qui se situent au croisement de champs multiples (psychologie, psychanalyse, psychiatrie, sociologie, histoire, droit). Après avoir rappelé des éléments contextuels liés à l'évolution de la famille, nous étudierons les axes de la parentalité permettant une lecture des changements, des forces et des difficultés des parents. Puis nous aborderons les liens établis entre le milieu parental et le développement de l'enfant, et ce selon l'approche structurelle (styles éducatifs, structures familiales, conditions de vie défavorisée, sexe parental) et l'approche interactionniste.

Références bibliographiques spécifiques

Ben Soussan, P. et al. (2000). *La parentalité exposée*. Ramonville Saint-Agne : Erès.
Dupont, S. (2017). *La famille aujourd'hui : Entre tradition et modernité*. Auxerre : Sciences Humaines Éditions.
Héritier, F., & Knibiehler, Y. (2001). *Maternité : affaire privée, affaire publique*. Paris : Bayard.
Houzel, D. (sous la dir. de). (1999). *Les enjeux de la parentalité*. Toulouse : Erès.
Poussin, G. (1993). *Psychologie de la fonction parentale*. Paris : Privat.
Stern, D., & Cupa, D. (1997). *La constellation maternelle*. Paris : Calmann-Levy.
Zaouche-Gaudron, C. (2005). *Les conditions de vie défavorisées influent-elles sur le développement des jeunes enfants ?* Ramonville Saint-Agne : Erès.

TD – Mme Emilie SIMON (12h)

Les TD illustreront certains des points abordés dans le cours.

TD – Mme Irène CAPPONI (12h)

Les TD illustreront certains des points abordés dans le cours grâce à des articles, études de cas et un atelier.

UE 1 – Fonctions cognitives et dysfonctionnements cognitifs et cognitivo-affectifs

Modèles de base pour l'étude des pathologies neuropsychologiques - **Mme Frédérique ROBIN (4h CM)**

Après un bref rappel des fonctions cognitives, nous ferons le point sur les principaux modèles du fonctionnement mnésique.

Les pathologies neuropsychologiques - **Mme Christelle EVRARD (2h CM/ 12h TD)**

Les fonctions instrumentales : le langage

Production lexicale – **M. Jean-Philippe BABIN (6h CM)**

Le lexique mental. Définition et modèles d'organisation, caractéristiques des items lexicaux affectant leur reconnaissance.

Compréhension et Production du discours écrit et oral – Mme Frédérique ROBIN (12h CM/12h TD)

La compréhension du discours sera abordée sous l'angle des théories classiques de la cognition et de la théorie de la cognition incarnée à la fois dans une perspective du fonctionnement normal, du vieillissement et de certaines pathologies. Le contenu des TD visera à illustrer et à discuter la problématique du discours dans un contexte de communication, notamment l'accent sera mis sur la fonction pragmatique du langage.

Bibliographie :

Barsalou, L. W. (1999). Perceptual symbols systems. *Behavioral and Brain Sciences*, 22, 577-660.

Bernicot, J., Trognon, A., Guideti, M., & Musiol, M. (2002). *Pragmatique et psychologie*. Nancy : Presses Universitaires de Nancy

Blanc, N., & Brouillet, D., (2003). *Mémoire et compréhension*. Paris : In Press.

Ehrlich, M.-F. (1994). *Mémoire et compréhension du langage*. Lille : Presses Universitaires de Lille.

Logie, R. H., & Denis, M. (1991). *Mental Images in Human Cognition*. North-Holland : Elsevier.

Les troubles de la mémoire autobiographique - **M. Mohamad EL HAJ (18h CM - 18h TD)**

La mémoire autobiographique est la mémoire des expériences personnelles qui fondent notre l'identité. Les troubles de cette mémoire sont observés dans les amnésies (ex. maladie d'Alzheimer, syndrome de Korsakoff), un déclin aboutissant à l'affaiblissement du sentiment d'identité chez les patients. Ainsi, cet enseignement s'intéresse à l'évaluation et à la prise en charge de troubles de la mémoire autobiographique.

La mémoire prospective - **M. Mohamad EL HAJ (6h CM - 6h TD)**

La mémoire prospective (i.e., la mémoire des activités à réaliser dans le futur) est primordiale pour les activités quotidiennes (e.g., penser à prendre ses médicaments après le dîner). Cet enseignement s'intéresse au fonctionnement de la mémoire prospective, à travers la description des modèles théoriques et des processus cognitifs liés à cette mémoire. Cet enseignement s'intéresse aussi à la description des dysfonctionnements de la mémoire prospective, comme observés dans la maladie d'Alzheimer.

Les émotions - **Mme Anne-Laure GILET (12h CM – 12h TD)**

Comment les émotions peuvent-elles conduire à des variations de performances mnésiques et/ou attentionnelles ?

UE 2 – Compétences de recherche

Cette UE est composée d'un enseignement en méthodologie de 12 h CM et 12h TD, ainsi que de l'accompagnement du directeur de mémoire, par des suivis réguliers, en format individuel et/ou de groupe.

Méthodologie de la recherche

Enseignants : **M. Brice BEFFARA, Mme Aurore DELEDALLE et Mme Delphine ROMMEL**

Cet enseignement vise à questionner les pratiques actuelles en recherche. Après une présentation des faiblesses observées (respect de l'éthique, biais de publication et insuffisance de répliques directes, *p-hacking* et *HARKing*, manque de puissance statistique, flexibilité dans l'analyse de données, etc.), des recommandations pour de meilleures pratiques seront proposées.

Les TD seront l'occasion de travailler sur l'éthique et sur la validité d'une recherche sur la base d'exercices, d'articles et du projet de recherche (TER).

L'évaluation a lieu lors d'un examen terminal avec un coefficient de 3.

Chambers, C. (2017). *The seven deadly sins of psychology: A manifesto for reforming the culture of scientific practice*. Princeton University Press.

Osborne, J. W. (2013). *Best practices in data cleaning: A complete guide to everything you need to do before and after collecting your data*. Sage.

UE 2 - Anglais

Enseignante : Mme Rachel WILLIAMS (12h TD)

Le TD propose une initiation à l'anglais pour la recherche ainsi qu'un approfondissement des cours d'anglais appliqués à la psychologie tels qu'ils ont été dispensés en Licence. Chaque étudiant de Master suivra ainsi un enseignement d'anglais de 12h, appliqué à sa spécialité, lui permettant de maîtriser le vocabulaire nécessaire à la lecture d'articles issus de sa discipline. Un travail plus précis autour des tournures syntaxiques les plus fréquemment utilisées par les chercheurs, et de l'identification de mots-clefs facilitant la recherche dans des bases des données sera également mis en place.

UE 2bis - Travaux d'Etude et de Recherche I (TER) – Phase d'élaboration

Cet enseignement se décline sur trois semestres et concerne le développement des compétences de recherche par le biais de la réalisation d'un mémoire. Il vise à développer des compétences de recherche au sein de la formation. Le coefficient attribué au mémoire est quasiment équivalent aux coefficients attribués aux rapports de stage, si l'on considère l'ensemble du Master mention Psychologie. Le TER ou mémoire de recherche est réalisé sous la responsabilité d'un directeur de recherche qui est nécessairement un enseignant-chercheur à la Faculté de Psychologie de l'Université de Nantes. Le directeur de recherche examine avec l'étudiant le sujet d'étude proposé, sa faisabilité, il

conseille et guide la réalisation de ce travail jusqu'à sa phase finale avec la soutenance du mémoire au troisième semestre du Master (durant le master II). Ce travail d'accompagnement se fait soit lors de rencontres individuelles, soit au cours de séances collectives, animées par un ou plusieurs enseignants, ces deux modalités pouvant d'ailleurs être combinées.

Le recueil de données réalisé dans le cadre du mémoire de recherche peut être fait sur le lieu de stage, mais cela n'est en aucune manière une obligation. Ainsi, il est possible de réaliser le stage obligatoire de l'UE 6 et le recueil de données dans le cadre du TER dans des lieux différents.

Les conditions optimales pour la réalisation du TER supposent que le choix du directeur de recherche soit arrêté au début octobre et que l'étudiant ait, avec ce dernier, défini un projet d'étude avec un plan et un programme de travail. Un formulaire de dépôt de sujet (fiche verte disponible au secrétariat de Master 1 ou téléchargeable sur Madoc) doit alors être rempli et signé par le directeur de recherche et l'étudiant, ce dernier transmettant la fiche au bureau du secrétariat du Master 1 (bureau 124). Cette phase nécessite, pour l'étudiant, la rencontre avec un ou plusieurs enseignants afin de déterminer ensemble le choix du sujet de recherche.

La fiche doit être déposée pour le **mardi 8 octobre 2019**.

Les UE Travaux d'Etude et de Recherche correspondent à la validation des différentes parties du TER, une évaluation ayant lieu à la fin du semestre 1 (conception d'une recherche) et du semestre 2 (conduite d'une recherche). Une soutenance est prévue à la fin du semestre 3 (conduite de projet III). Au semestre 1, l'UE Travaux d'Etude et de Recherche I (EC Conception d'une recherche) fait référence à la phase d'élaboration du travail, évalué sur production d'un document présentant le projet de recherche, et qui comprend notamment le cadre théorique, le(s) objectif(s) ou hypothèse(s) envisagée(s), et le protocole de recherche prévu. Ce document doit être déposé au secrétariat de Master 1 avec émargement au plus tard le **mardi 14 janvier 2020**.

Au semestre 2, l'UE **Travaux d'étude et de Recherche II** (EC Conduite d'une recherche) fait référence à la phase de réalisation du mémoire, incluant si possible un recueil de données. L'**EC Conduite de Projet III** fait référence à la phase d'achèvement et au dépôt d'un document écrit qui est ensuite soutenu oralement devant un jury.

Ce document doit être déposé en deux exemplaires papiers au secrétariat de Master 1 avec émargement et en un exemplaire électronique au plus tard le **mardi 19 mai 2020 (pour la première session)** ou le **mardi 23 juin 2020 (pour la seconde session)**.

L'étude s'articule généralement aux thèmes de recherche des enseignants, bien que certains directeurs acceptent des thèmes hors de leurs champs de spécialité. Le TER suppose un travail de recueil de données, qui peut nécessiter l'accès à des organismes extérieurs : école, entreprise, service hospitalier, association, etc. L'étudiant doit faire établir une **convention de stage** (Cf. *supra*).

Pour résumer :

Phase préparatoire

Dépôt de sujet (**fiche verte**), rempli et signé par l'étudiant et son tuteur et transmis à la secrétaire du Master 1 (bureau 160), pour le **mardi 8 octobre 2019 avant 17h00**, délai de rigueur.

Phase I d'élaboration – UE 2bis - Travaux d'Étude et de Recherche I – janvier 2020

Présentation du projet de recherche et état de la question, protocole envisagé.

Dépôt du mémoire (phase I) jusqu'au **mardi 14 janvier 2020**, délai de rigueur (au secrétariat du Master 1).

Phase II de réalisation - UE 7bis Travaux d'Etude et de Recherche II – mai/juin 2020

Présentation du protocole envisagé et premiers recueils des données.

Dépôt du mémoire (phase 2) au secrétariat du Master 1, délais de rigueur, pour le **mardi 19 mai 2020 (session 1) ou mardi 23 juin 2020 (session 2)**.

Phase III d'achèvement - UE 8 conduite de projet III – décembre 2020

Dépôt du mémoire complet en décembre 2020 pour une soutenance en janvier 2021 (date à préciser).

Pour faciliter la recherche de la problématique et du directeur de recherche du TER, plusieurs possibilités sont offertes aux étudiants :

- Il est recommandé de se rendre sur le site Internet de l'Université de Nantes (www.psychologie.univ-nantes.fr) afin de lire les « fiches individuelles » des enseignants-chercheurs sur le site général de la Faculté de Psychologie, ou bien sur les sites des laboratoires :

- 1) Laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire – LPPL (EA 4638) ;
- 2) Centre de Recherche en Education de Nantes – CREN (EA 2661) ;
- 3) Équipe “Bien-être et Processus de subjectivation” – BePsyLab (Université d'Angers).

- Une présentation des thématiques est souvent faite par les enseignants lors des premiers cours ou lors d'une réunion dédiée. L'étudiant(e) doit ensuite prendre contact directement avec le ou les enseignants pressentis.

Phase I d'élaboration

Forme du document : il sera dactylographié en interligne 1,5 avec des marges standard et en utilisant des caractères classiques de taille 12 (Times New Roman). La longueur attendue est de 12 pages environ.

Le document doit disposer d'un titre, de l'identité de l'étudiant et de celle du directeur de mémoire. Il doit comporter au début : une page de garde, un engagement de non plagiat et un sommaire (avec une table des matières avec indication des numéros de page).

Le document devra comporter :

- Les éléments théoriques choisis ;
- Le problème de recherche ;
- Le(s) objectif(s) ou hypothèse(s) de la recherche explicitement formulé(es) ;
- Le protocole de recherche envisagé : on décrira ici la méthode choisie permettant de répondre aux objectifs ou hypothèses posé(e)s (expérimentation, enquête, observations, collecte de corpus, etc.) et si possible la procédure.

4. Plan global du document

Cadre théorique (présentation théorique)

Question de recherche

Objectifs ou Hypothèses (avec justification)

Présentation sommaire du protocole envisagé (participants, matériel et procédure).

Références bibliographiques

5. Tous les aspects de ce document doivent être aux normes APA 6^{ème} édition.

UE 3 - Compétences transversales

Volume des enseignements - CM : 12h + TD : 12h - Coefficient 6

Tous les étudiants suivent deux cours transversaux réalisés par les enseignants n'appartenant pas à leur parcours. Par exemple, un étudiant du parcours PCPI suit les cours « Fonctionnement et dysfonctionnement cognitif de l'adulte et la personne âgée » et « Développement de l'enfant et de l'adolescent ».

UE 3 – Fondamentaux en psychopathologie

Enseignant : **M. Abdel-Halim BOUDOUKHA** (CM : 12h + TD : 12h) - Coefficient 3

Les étudiants du Parcours PEADID et PPCECC suivent cet enseignement qui présente la nosographie psychiatrique internationale du DSM V concernant les enfants, les adolescents et les adultes.

UE 3 – Fonctionnement et Dysfonctionnement cognitif de l'adulte et de la personne âgée

Volume des enseignements - CM : 12h + TD : 12h - Coefficient 3

Les étudiants du Parcours PCPI et PEADID suivent cet enseignement.

Enseignante : **Mme Christelle EVRARD**

Le CM sera consacré à la présentation de quelques maladies neurologiques de l'adulte et de la personne âgée.

Les TD seront l'occasion d'amorcer une réflexion sur le positionnement du psychologue face à certaines situations problèmes entourant la prise en charge de personnes âgées présentant des troubles cognitifs acquis.

UE 3 – Développement de l'enfant et de l'adolescent

Volume des enseignements - CM : 12h + TD : 12h - Coefficient 3

Enseignants : **M. Pierre MARTIN (6h CM + 6h TD) ; M. Philippe GUIMARD (6h CM + 6h TD)**

Les étudiants du Parcours PCPI et PPCECC suivent cet enseignement.

Enseignement de M. Pierre MARTIN (6h CM et 6 h TD) :

L'objectif du CM est d'apporter un éclairage sur un trouble du développement spécifique : le Trouble du Déficit de l'Attention/Hyperactivité (TDAH). Les questions diagnostiques seront évoquées ainsi que les méthodes d'évaluation et de prise en charge. Les TD permettront aux étudiants de découvrir les outils utilisés lors de bilans neuropsychologiques réalisés auprès de cette population. Des études de cas seront également proposées afin de sensibiliser les étudiants aux signes cliniques accompagnant cette pathologie.

Enseignement de M. Philippe GUIMARD (6h CM et 6 h TD) :

Ce cours traite des troubles des apprentissages et en particulier des troubles spécifiques de la lecture, de l'orthographe et du calcul (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie) chez l'enfant et l'adolescent. Au-delà des définitions et des modèles théoriques rendant compte de ces troubles et de leur évolution au cours du développement, l'objectif est de proposer aux étudiants, futurs psychologues non spécialistes du domaine, des outils et une démarche leur permettant d'effectuer un dépistage et de proposer un projet d'aide ou d'orientation en collaboration avec les professionnels (enseignants, orthophonistes, etc.) impliqués dans le diagnostic et la prise en charge de ces troubles.

Bibliographie

Catheline, N. (2012). *Psychopathologie de la scolarité*. Paris : Masson.

Guimard, P. (2010). *L'évaluation des compétences scolaires*. Presses Universitaire de Rennes.

Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (2007). *Dyslexie, dysorthographe, dyscalculie. Bilan des données scientifiques*. Paris : les éditions Inserm.

Coefficient 8

Volume des enseignements – PCPI et PEADID : 2 TD de 24h soit 48h ; PCECC : CM 12h et TD 42h

L'étudiant suit les enseignements appartenant à son parcours.

UE 4 – PCPI – Entretien clinique

Enseignants : M. Didier ACIER (TD de 12h) et M. Franck SALOME (12h) (coefficient 4)

Objectifs pédagogiques

Présentation des grandes formes d'entretiens cliniques, les types de relances, le dispositif selon l'objectif, le cadre de référence et la situation de la rencontre avec le patient. Etude des processus discursifs, du langage et de l'énonciation. Mise en pratique de ces notions dans le cadre des TD.

Contenu

L'objectif de cet enseignement est de permettre aux étudiants d'acquérir des bases sur la conception et l'utilisation de l'entretien clinique à travers l'étude d'exemples issus de la littérature et d'autres issus d'une pratique de stage en milieu clinique ou institutionnel. Certains TD comportent des jeux de rôles ainsi que l'analyse de vidéo. Les intérêts et limites des différents types d'entretien clinique, selon les lieux où ils se déroulent (consultation, hôpital de jour, service de psychiatrie, urgence, ...), seront aussi examinés.

Références bibliographiques

Chouvier, B., Attigui, P. (2012). *L'entretien clinique*. Paris : Armand Colin [cote 14626 à la BS]

Grossen, M., Salazar-Orvig, A. (2006). *L'entretien clinique en pratiques*. Paris : Belin.

Poussin, G. (2005). *La pratique de l'entretien clinique*. Paris : Dunod.

Perron, R. (Ed.) (2006). *La pratique de la psychologie clinique*. Paris : Dunod.

Proia, N. (2004). *L'entretien en psychologie clinique*. Paris : In Press.

UE 4 – PCPI – Tests en Psychologie Clinique

Enseignant : M. Franck SALOME (TD de 24h)

Cet enseignement présente plusieurs tests, questionnaires et échelles, dans une perspective objectivante et subjectivante, appliqués à la psychologie clinique et à la psychopathologie.

Références bibliographiques spécifiques

Benony H. & Chahraoui K. (2007) « Les tests psychométriques » in Ionescu S. & Blanchet A. (Eds.) *Psychologie Clinique, Psychopathologie, Psychothérapie*. PUF : Paris.

Bouvard M. & Cottraux J. (2010). *Protocoles et échelles d'évaluation en psychiatrie et psychologie*. Paris : Masson.

Guelfi, J.D. (1996). *L'évaluation clinique standardisée en psychiatrie*. 2 Tomes, Paris : Éditions Pierre Fabre.

Enseignants : Mme Isabelle NOCUS (12h), M. Pierre MARTIN (12h)

1^{ère} partie - « L'évaluation de l'efficacité intellectuelle » - M. Pierre MARTIN

L'objectif de ce cours est d'apporter une présentation complète de deux outils permettant la mesure de l'efficacité intellectuelle de l'enfant : le WISC-V et le KABC-II. Pour chaque échelle, une description théorique sera présentée ainsi qu'une illustration clinique via une étude de cas. Un cours sera également destiné à la manipulation de ces outils.

Références bibliographiques spécifiques

Bachelier, D., & Cagnet, G. (2017). *Le bilan avec le WISC-V et ses outils complémentaires, guide pratique pour l'évaluation*. Paris : Dunod.

Jumel, B. (2014). *Guide clinique des tests chez l'enfant* (3e ed.). Paris : Dunod.

2^{ème} partie – « Evaluation des compétences langagières » - Mme Isabelle NOCUS (12h)

Après une synthèse des processus cognitifs mis à l'œuvre dans la lecture, son apprentissage et ses dysfonctionnements, des outils d'évaluation du langage écrit (identification du mot écrit et compréhension écrite) et des compétences associées (mémoire, vocabulaire, raisonnement non verbal, etc) seront présentés. Plusieurs études de cas d'enfants ayant des difficultés de lecture seront analysées. Les compétences visées sont la problématisation d'une situation concrète à la lumière des connaissances théoriques sur le langage écrit, l'utilisation de la méthode psychométrique (connaissance et manipulation de tests, utilisation d'un étalonnage, standardisation, respect du code de déontologie en situation de test...), les moyens d'action et les missions du psychologue, mais également les aspects pratiques de la rédaction d'un compte-rendu lors d'un bilan psychologique et de sa transmission aux acteurs.

Références bibliographiques spécifiques

Ecalte, J. & Magnan, A. (2002) *L'apprentissage de la lecture. Fonctionnement et développement cognitifs*. Paris : Armand Colin.

Gombert, J.-E., Colé, P., Valdois, S., Goigoux, R., Mousty, P., Fayol, M. (2000, réed. 2007). *Enseigner la lecture au cycle 2*. Coll. Les Repère Pédagogiques. Paris : Nathan pédagogie.

Marec-Breton, N., Besse, A-S, De La Haye, F., Bonneton-Botté, N., Bonjour, E. (2009). *L'apprentissage de la langue écrite. Approche cognitive*. Rennes : PUR.

Enseignants : Mme Cécile KINDELBERGER (8h), M. Jacques-Henri GUIGNARD (8h) et Mme Irène CAPPONI (8h)

Après avoir présenté des éléments de réflexion sur la pertinence de la mesure des dimensions conatives, l'usage d'outils psychométriques sous forme de questionnaire, l'adaptation nécessaire à l'âge et d'autres caractéristiques du sujet, seront exposés les différents outils permettant l'appréhension de l'estime de soi, des problèmes de comportement, de la personnalité, des compétences émotionnelles. Seront également présentées les autres manières d'appréhender ces dimensions lorsque le questionnaire n'est pas un mode d'investigation adapté, en raison de l'âge ou de la présence d'un handicap par exemple. La mise en perspective de ces outils sera l'occasion d'illustrer la démarche du choix de l'outil, reprenant les éléments cités précédemment. Des études de cas permettront d'illustrer le fonctionnement des outils et la place qu'ils peuvent prendre dans le travail du psychologue. Dans une dernière partie, des simulations d'entretien sur la base de jeux de rôles permettront aux étudiants d'appréhender différentes techniques d'entretien.

Barbot, B. (2012). *BB5: Test de personnalité pour Adolescents*. Paris : Hogrefe.

Bolognini, M. & Prêteur, Y. (1998). *Estime de soi: Perspectives développementales*. Lausanne : Delachaux et Niestlé.

Kindelberger, C. & Picherit, S. (2016). La mesure de l'estime de soi à l'adolescence : proposition d'une nouvelle échelle multidimensionnelle (Emesa). *Pratiques Psychologiques*, 22(1), 49-59.

CM Mme Christelle EVRARD (12 h) :

L'objectif du CM sera d'appréhender les missions du psychologue spécialisé en évaluation cognitive et clinique en termes d'analyse de situations problématiques. Il s'agira, à travers différentes situations problèmes (objectifs d'un bilan cognitif, consultation de soutien psychologique à l'annonce diagnostique, etc.) de clarifier les missions du psychologue en remettant, entre autres, la notion d'évaluation à sa juste de place de moyen et non d'objectif.

TD Mme Christelle EVRARD et Mme Laëtitia ROCHER (42h) :

Ces TD viseront à fournir des repères concrets pour la pratique professionnelle dans le domaine de l'évaluation cognitive. Dans cette perspective, une formation pratique à la conduite d'entretiens anamnestiques ainsi qu'aux fondements théoriques, à la passation et à la cotation de certains outils d'évaluation classiques sera proposée.

PROGRAMME PEDAGOGIQUE DU SEMESTRE 2

UE 5 - Compétences et connaissances disciplinaires

Volume des enseignements - CM : 48h + TD : 48h – Coefficient 10
L'étudiant doit suivre les deux CM et les deux TD associés.

UE 5a – Psychopathologie - Evaluation et bilan psychologique

Eléments de psychologie clinique psychanalytique

Enseignant : M. Didier ACIER (24h CM et 24h TD)

Cet enseignement vise à initier à une compréhension de la psychologie clinique et de la psychopathologie issue de la psychanalyse. L'enseignement portera sur une théorie du psychisme et de la pratique clinique issue de la métapsychologie psychanalytique, mettant en perspective plusieurs théorisations d'auteurs classiques (S. Freud, M. Klein, D. Winnicott, A. Green...), ainsi que quelques contemporains (R. Roussillon, C. Bollas, T. Ogden). Il s'agira notamment de percevoir les éclairages que ces auteurs amènent en lien avec différentes formes d'expression de la vie psychique et de ses méandres.

Références bibliographiques

Chagnon J.Y. (2012). *45 commentaires de texte en psychopathologie psychanalytique*. Paris : Dunod.
Dumet N., & Ménéchal J. (2005). *15 cas cliniques en psychopathologie de l'adulte*. Paris : Dunod.
Roussillon R. et coll. (2014). *Manuel de psychologie et psychopathologie clinique générale*. Paris : Masson.

TD

Les Travaux Dirigés associés à cet enseignement auront pour objectif d'articuler théorie et clinique à partir de cas provenant de services de psychiatrie. Nous aborderons les outils conceptuels permettant de penser les dispositifs que le clinicien est amené à rencontrer (groupes, médiations thérapeutiques, etc.).

CM – M. Didier ACIER (12h CM) et Mme Delphine ROMMEL (12 h CM)

Cet enseignement propose une initiation à l'approche humaniste-existentielle et à l'approche systémique en psychologie clinique.

Pour la psychologie humaniste-existentielle, il s'agit de s'intéresser à des auteurs comme Carl Rogers (actualisation), Fritz Perls (gestalt), et Irvin Yalom (existentialisme). L'enseignement vise à faire découvrir l'apport de l'approche humaniste en tant que troisième force en psychologie clinique, en parallèle de l'approche psychanalytique ou de l'approche cognitivo-comportementale. Plusieurs éléments de réflexion seront amenés à partir des auteurs principaux, tant au niveau des concepts utilisés pour comprendre la personne en crise, que du cadre thérapeutique proposé. Il s'agira aussi de développer les savoirs, savoir-être, savoir-faire reliés au métier de psychologue clinicien. Ainsi, ces enseignements proposent une ouverture vers une position de psychologue clinicien capable de flexibilité mentale dans son écoute et sa prise en charge de la souffrance humaine.

Lors de la seconde partie du semestre, les CM seront consacrés à approfondir les connaissances théoriques dans le cadre de l'approche systémique. Après un rappel du cadre constructiviste dans lequel s'inscrivent les interventions systémiques ainsi que des éléments systémiques développés en Licence à Nantes, nous développerons plus spécifiquement les courants intergénérationnels (Murray Bowen, Ivan Boszormenyi-Nagy, Maurizio Andolfi), structural et stratégique. La fin des CM sera consacrée à une présentation de la thérapie de couple si le temps nous le permet.

TD – Mme Armelle FRESNAIS (12h TD) et Mme Delphine ROMMEL (12 h TD)

Les TD consistent à sensibiliser les étudiants à des situations pratiques abordées du point de vue de l'approche humaniste-existentielle, notamment en se centrant sur la Gestalt-Thérapie.

Au travers de ces éléments, nous expliciterons la conception anthropologique spécifique du « sujet », de la « souffrance » et de la « santé » dans le champ humaniste et systémique. Sur le plan pédagogique, l'accent sera mis sur la pratique de l'entretien centré sur le potentiel créatif du « client ». Le TD nécessite que l'étudiant accepte de participer activement à des mises en situation, jeux de rôle et vidéo.

Les TD de systémie seront l'occasion d'une mise en pratique des concepts et outils développés par ce courant psychothérapeutique au travers d'analyse de vidéos et de mises en situations par les jeux de rôle.

Références bibliographiques

- Chambon, O. (2010). *Les bases de la psychothérapie intégrative*. Paris : Les Arènes.
- Rogers, C. (2011). *La relation d'aide et la psychothérapie*. Paris : ESF Editeur
- Yalom, I. (2008). *La thérapie existentielle*. Paris : Galaade Editions.
- Watzlawick, P., Beavin, J. H., Jackson, D.-D., & Morche, J. (2014). *Une logique de la communication*. Paris : Points.
- Albernhe, K., & Albernhe, T. (2008). *Les thérapies familiales systémiques*. Paris : Elsevier Masson.
- Elkaïm, M. (2003). *Panorama des thérapies familiales*. Paris : Seuil.
- Albernhe, K., & Albernhe, T. (2008). *Applications en thérapie familiale systémique*. Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson.
- Salem, G. (2005). *L'approche thérapeutique de la famille*. Paris : Masson.

Enseignants :

CM 1 : Mme Cécile KINDELBERGER (12h) et M. Fabien BACRO (12h)

CM 2 : Mme Françoise ROLAND (12h) et M. Jacques-Henri GUIGNARD (12h)

CM 1 – « Le modèle écosystémique pour appréhender le développement et la place des relations significatives » – Mme Cécile KINDELBERGER (12h) et « La multiplicité, le développement et le rôle des relations d'attachement des enfants dans leurs différents contextes de vie » - **M. Fabien BACRO (12h)**

1ère partie : Le modèle écosystémique pour appréhender le développement et la place des relations significatives – **Mme Cécile KINDELBERGER (12h)**

La première partie du cours revient sur la notion de milieu en psychologie du développement, en resituant principalement l'approche de Bronfenbrenner par rapport aux auteurs classiques (Piaget, Wallon, Vigotsky, Zazzo) et à des modèles connexes (Valsiner, Gibson). La place des différents systèmes, théorisés par Bronfenbrenner, dans le développement de l'enfant est ensuite présentée par l'évocation des éléments culturels et économiques, du travail parental, de l'organisation scolaire. Une focalisation est ensuite faite sur le système familial afin d'en étudier la complexité comme milieu de développement pour l'enfant, en tenant compte de la dynamique conjugale, des événements de vie et des germains. Un dernier temps est consacré aux relations entre pairs comme autre milieu signifiant de socialisation, en le mettant en concurrence avec la famille à partir des propositions théoriques de J. Harris.

Bibliographie :

Adams, G.R., & Berzonsky, M.D. (2003). *Blackwell handbook of adolescence*. Malden (MA), Blackwell Pub.

Bronfenbrenner, U., & Crouter, A.C. (1983). The evolution of environmental models in development research. In : W. Kessen (Dir.), *History, Theory and Methods*, Vol. 1 de P.H. Mussen (Dir.) *Handbook of child psychology* (357-414). 4ème ed, New York : Wiley.

Connolly, K.J. & Valsiner, J. (2002). *Handbook of developmental psychology*. London: SAGE

Harris, J.R. (1999). *Pourquoi nos enfants deviennent ce qu'ils sont: De la véritable influence des parents sur la personnalité de leurs enfants*. Paris: Laffont.

Tessier, R., & Tarabulsky, G.M. (1996). *Le modèle écologique dans l'étude du développement de l'enfant*. Sainte Foy : Presses Universitaires du Québec.

TD - Mme Cécile KINDELBERGER (12h)

Les TD auront pour objectif de former les étudiants au premier entretien et/ou à la restitution d'une évaluation psychologique relative à l'estime de soi en prenant en compte les apports théoriques amenés en CM. Ils sont donc pour partie la continuité du travail amorcé au premier semestre dans l'UE « Mesures affectives et conatives ». Ce travail se fera par le biais de jeux de rôles.

2ème partie – La multiplicité, le développement et le rôle des relations d'attachement des enfants dans leurs différents contextes de vie - **M. Fabien BACRO (12h)**

L'objectif de ce cours est d'approfondir les connaissances des étudiants sur la multiplicité, le développement et le rôle des relations d'attachement que les enfants nouent avec les adultes de leur entourage dans leurs différents contextes de vie. La question de la spécificité et de la

complémentarité des relations entretenues avec les différents adultes de l'entourage sera abordée avant de nous intéresser plus particulièrement aux relations fraternelles, aux relations paritaires et à leur importance croissante tout au long du développement. Les implications de ces travaux pour les professionnels seront ensuite illustrées à travers les débats actuels sur les modes d'accueil de la petite enfance, la séparation parentale et le mode de résidence des enfants chez leurs parents, l'adoption et le maintien des liens en protection de l'enfance ou encore la question de l'attachement chez les enfants prématurés, avec des problèmes de santé et en situation de handicap.

Références bibliographiques spécifiques

- Cassidy, J., & Shaver, P. R. (2016). *Handbook of attachment. Theory, research and clinical applications* (3rd édition). New-York : Guilford Press.
- Guédeney, N., & Guédeney, A. (2016). *L'attachement : approche théorique* (4^{ème} édition). Paris : Masson.
- Guédeney, N., & Guédeney, A. (2016). *L'attachement : approche clinique et thérapeutique* (4^{ème} édition). Paris : Masson.
- Le Camus, J., Labrell, F., & Zaouche-Gaudron, C. (1997). *Le rôle du père dans le développement du jeune enfant*. Paris : Nathan Université.
- Miljkovitch, R. (2001). *L'attachement au cours de la vie. Modèles internes opérants et narratifs*. Paris : PUF.
- Pierrehumbert, B. (2003). *Le premier lien*. Paris : Odile Jacob.

TD - M. Fabien BACRO (12h)

Les TD illustreront certains des points abordés dans le cours.

CM 2

1^{ère} partie : Acquisition du langage oral et introduction aux troubles spécifiques du développement du langage - **Mme Françoise ROLAND (12h)**

2^{ème} partie : Le développement cognitif de l'enfant et de l'adolescent - **M. Jacques-Henri GUIGNARD (12h)**

1^{ère} partie - Acquisition du langage oral et introduction aux troubles spécifiques du développement du langage - **Mme Françoise ROLAND (12h)**

1^{ère} partie : Le CM vise, dans le cadre de la psycholinguistique développementale, à fournir une entrée dans la connaissance du processus complexe qu'est l'acquisition du langage et en quoi il contribue à l'économie d'ensemble du développement (bases cérébrales, perception et production de la parole, développement lexical et formation des concepts, développement morpho-syntaxique, développement de l'organisation du discours). Il est complété par une introduction aux troubles spécifiques du développement du langage oral.

Références bibliographiques indicatives (d'autres références sont fournies lors des enseignements) :

- Bavin, E. L. (Ed) (2009). *The Cambridge handbook of child language*. Cambridge/NY: CUP.
- Boysson-Bardies, B. de (1996). *Comment la parole vient aux enfants*. Paris : O. Jacob
- Bronckart, J.P. (1977). *Théories du langage. Une introduction critique*. Bruxelles : P. Mardaga.
- Caron, J. (1989). *Précis de psycholinguistique*. Paris : P.U.F.
- Clark, E.V. (2009). *First language acquisition*. Cambridge : C.U.P.
- Ducrot, O. (1984). *Le dire et le dit*. Paris : Ed. de Minuit.
- Kail, M. & Fayol, M. (Eds) (2000). *L'acquisition du langage. Vol I & Vol II*. Paris : P.U.F.
- Weck (de), G. & Marro, P. (2010). *Les troubles du langage chez l'enfant. Description et évaluation*.

Paris : Elsevier Masson.

2^{ème} partie - Le développement cognitif de l'enfant et de l'adolescent - **M. Jacques-Henri GUIGNARD (12h)**

L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiants d'enrichir leurs connaissances sur le développement cognitif, du bébé à l'adolescent. Nous commencerons par aborder le fonctionnement cognitif du bébé en montrant comment les paradigmes actuels interrogent sur le rôle des différences interindividuelles observées précocement sur les acquisitions futures. Puis nous verrons comment l'enfant arrive à inférer les états mentaux d'autrui, en soulignant l'importance des théories de l'esprit dans le processus de subjectivation. Nous finirons par décrire les changements occasionnés par la mise en place lente et progressive des fonctions exécutives (mémoire de travail, flexibilité, inhibition) chez l'enfant et l'adolescent.

Références bibliographiques spécifiques

Blaye, A., & Lemaire, P. (2007). *Psychologie du développement cognitif de l'enfant*. Bruxelles: De Boeck.

Lécuyer, R. (2014). *La construction des premières connaissances*. Paris : Dunod.

Nader-Grosbois, N. (2011). *La théorie de l'esprit: entre cognition, émotion et adaptation sociale*. De Boeck.

TD associés à la 1^{ère} partie (12h) : travail d'analyse d'articles (en français et en anglais) illustrant les contenus traités dans le CM et favorisant la coopération.

TD associés à la 2^{ème} partie (12h) :

Les TD illustreront certains des points abordés dans le cours.

UE 5 – Psychologie cognitive du vieillissement – Psychologie cognitive de l'adulte et de la personne âgée

Psychologie cognitive du vieillissement (18h CM / 18h TD)

Enseignants : **Mme Fabienne COLOMBEL et Mme Anne-Laure GILET**

CM : Mme Fabienne COLOMBEL : Une partie du cours sera consacrée aux facteurs d'influence d'un vieillissement sain réussi ainsi qu'aux concepts de réserve cognitive et fonctionnement cérébral au cours du vieillissement normal et de la maladie d'Alzheimer. Une autre partie portera sur l'étude de la production de faux souvenirs (erreurs de mémoire) au cours du vieillissement.

CM : Mme Anne-Laure GILET : L'objectif de ce cours sera de dresser un panorama non exhaustif des facteurs (émotionnels, socio-affectifs) associés à la préservation des performances, ou à un ralentissement du déclin cognitif dans le vieillissement normal afin d'éclairer l'hétérogénéité des profils du vieillissement.

TD : Les travaux dirigés seront l'occasion d'illustrer les notions abordées lors des CM, au travers de l'étude et de l'analyse d'articles scientifiques en anglais.

Psychopathologie cognitive de l'adulte et de la personne âgée (12h CM / 18h TD)

Enseignants : **Mme Fabienne COLOMBEL et Mme Laëtitia ROCHER**

Le cours traite de l'altération des fonctions cognitives dans le vieillissement pathologique, en particulier des grands syndromes démentiels (Maladie d'Alzheimer, démence fronto-temporale, démence à corps de Lewy, etc.). Les perspectives thérapeutiques médicamenteuses comme non-médicamenteuses seront évoquées.

UE 6 - Compétences professionnelles

UE 6 - Ethique et déontologie

Volume horaire : 12h CM et 12h TD/parcours – coefficient 3

Le CM est commun à l'ensemble des étudiants du Master tandis que le TD est lié au parcours choisi par l'étudiant.

Enseignants : M. Pierrick BRIENT, M. Fabrice GUYOD et M. Benoit VICQUELIN

L'éthique et de la déontologie des psychologues occupent désormais une place de choix pour notre profession. Le code de déontologie est en ce sens un outil déterminant puisqu'il a vocation à servir de règlement professionnel à tous les psychologues et futurs psychologues. Après un bref rappel historique sur le code de déontologie des psychologues (CDP), une présentation du CDP actuel (réactualisé en 2012) sera faite, illustrée par des avis rendus par la CNCDP (Commission Nationale Consultative de Déontologie des Psychologues). Il s'agit ici de travailler sur les cadres juridiques et réglementaires de l'activité du psychologue et d'analyser de façon détaillée certains articles du CDP. Seront ainsi notamment abordées les notions de secret professionnel, d'information à caractère secret, de secret partagé, de devoirs envers le patient, de signalement, d'informations préoccupantes, de devoirs envers l'institution.

Par ailleurs, une réflexion sera menée quant à la déontologie et l'usage des tests dans la pratique du psychologue (formations et qualifications du psychologue ; pré-requis ; limites et avantages). Pour cela, l'usage des tests sera considéré au vu des cadres juridiques et réglementaires de l'activité du psychologue, des articles du CDP et des Recommandations internationales. Dans ce cadre, seront présentés et travaillés les différents étalonnages.

Une bibliographie sera proposée en cours.

Volume horaire : 24 h TD – coefficient 6

Enseignants : Mme Laëtitia ROCHER et M. Pierre MARTIN (PPCECC) ; M. Didier ACIER ou M. Franck SALOME (PCPI) ; M. Philippe GUIMARD (PEADID)

Cet enseignement soutient les activités réalisées durant les stages ainsi que la rédaction du rapport de stage. Il a pour objectif d'échanger autour des situations rencontrées sur les terrains et vise à permettre aux étudiants de soutenir une prise de distance par rapport à la position de stagiaire psychologue.

Il soutient le développement d'une réflexivité sur la pratique de psychologue, soit la capacité à établir un contact, comprendre la subjectivité des individus et travailler sur la possibilité à s'inscrire dans une institution. L'ensemble de ces éléments s'inscrit dans un cadre déontologique qui peut être questionné.

Le psychologue est son propre outil de travail, ce qui nécessite de prendre un temps d'arrêt sur sa pratique, et cet enseignement vise à offrir un modeste espace de réflexion et d'articulation entre la théorie et la pratique.

Le stage en Master 1

Le stage de Master 1 est un stage de connaissances des terrains et des milieux professionnels d'exercice du Psychologue. **Ce stage doit correspondre à une durée minimale de 150 h, qui peut être fragmentée.** Cette durée est un seuil minimum, mais au vu des enseignements à l'Université, il est conseillé de ne pas dépasser 308 heures. Il est encadré par un psychologue praticien-référent et un enseignant-chercheur, et donne lieu à la réalisation d'un dossier écrit dans le cadre de l'UE 6 « Supervision de stage » au semestre 2. Toute autre situation doit être approuvée par la commission pédagogique.

Tout stage doit donner lieu, avant son démarrage effectif, à une convention de stage qui est signée conjointement par le directeur de la Faculté (représentant l'Université de Nantes), le responsable de la mention, le responsable de l'organisme d'accueil, le référent universitaire et l'étudiant.

La convention de stage ne peut être établie que si :

- 1) l'étudiant est inscrit à l'université de Nantes dans l'année universitaire en cours;
- 2) l'enseignant qui assurera l'encadrement du TD « Supervision de stage » (ou par l'un ou l'une des responsables du master pour le parcours PPCECC) au semestre 2 a donné son accord à l'étudiant en signant la convention de stage, estimant ainsi la qualité de l'adéquation entre le projet de l'étudiant, la formation et les possibilités offertes par l'organisme d'accueil ;
- 3) la commission du Master a approuvé le stage.

La « Convention de stage » est disponible sur votre intranet, onglet stage (sur votre gauche) et sur MADOC. Les enseignants-chercheurs qui assurent l'encadrement du TD « Supervision de stage » au semestre 2 sont :

- **Parcours PCPI** : M. Didier ACIER ou M. Franck SALOME
- **Parcours PEADID** : M. Philippe GUIMARD
- **Parcours PPCECC** : Mme Laëtitia ROCHER et M. Pierre MARTIN

L'évaluation de cette UE est réalisée sur la base d'un examen terminal correspondant à un rapport de stage écrit à destination de l'enseignant du TD (sous réserve de validation du stage après avis des psychologues référents) Ce rapport de stage devra être remis au secrétariat du Master 1 avec émargement au plus tard le **mardi 19 mai 2020 (pour la session 1)** ou au plus tard le **mardi 23 juin**

2020 (pour la seconde session).

L'évaluation du rapport de stage n'est possible qu'à la condition que le stage soit : 1) approuvé par la commission du Master ; 2) validé par le psychologue-référent (les évaluations du stage réalisées par le(s) psychologue(s) doivent être jointes au dossier).

UE 6 – Bilan psychologique

Volume horaire : 24 h TD – Coefficient 3

Enseignant : Mme Margaux LE BORGNE (24h)

Lorsque le patient est amené à évaluer un patient il peut réaliser un bilan (ou examen psychologique). Le bilan se donne comme objectif de mieux comprendre le fonctionnement psychique du patient (aspects cognitifs, personnalité, processus, trouble psychique, etc.) en utilisant des méthodes validées et pertinentes (tests, questionnaires, échelles, en auto ou hétéro-évaluation, etc.). Le bilan constitue l'ensemble des données recueillies au moyen de ces instruments. Cet enseignement porte sur la conceptualisation et la réalisation du bilan psychologique, notamment chez l'adulte. Plusieurs outils seront étudiés tels que la WAIS ou le MMPI.

Références bibliographiques :

- Bouvard M. & Cottraux J. (2010). *Protocoles et échelles d'évaluation en psychiatrie et psychologie*. Paris : Masson.
- Castro, D. (2011). *Pratique de l'examen psychologique en clinique adulte : approches intégratives, Wais IV, MMPI-3, Rorschach, TAT* (2^e éd.). Paris : Dunod.
- Emmanuelli, M. & Chabert, C. (2004). *L'examen psychologique en clinique : situations, méthodes et études de cas*. Paris : Dunod.
- Guelfi, J.D. (1996). *L'évaluation clinique standardisée en psychiatrie*. 2 Tomes, Paris : Éditions Pierre Fabre.

UE 6 – Bilan psychologique chez l'enfant et chez l'adolescent

Volume horaire : 24h TD – Coefficient 3

Enseignement de M. Pierre MARTIN (12h TD)

Ce cours a pour objectif de sensibiliser les étudiants au bilan psychologique de l'enfant atteint de pathologie neurologique. Après avoir présenté des pathologies telles que le traumatisme crânien, la tumeur cérébrale ou encore l'épilepsie, des vignettes cliniques seront présentées afin d'illustrer les méthodes de prise en charge de ces enfants.

Enseignement de Mme Anne CONGARD (12h)

Ce cours vise également à présenter les outils d'évaluation de la personnalité utilisés chez l'enfant et l'adolescent. Ce cours a pour objectif de mettre en pratique les connaissances théoriques, méthodologiques et pratiques sur le bilan psychologique par l'analyse de protocoles individuels, la réalisation de mises en situation et la rédaction de synthèses écrites des résultats.

Références bibliographiques :

- Glasel, H., & Mazeau, M. (2017). *Conduite du bilan neuropsychologique chez l'enfant*. Paris : Elsevier Masson.
- Lussier, F., Chevrier, E., & Gascon, L. (2018). *Neuropsychologie de l'enfant* (3e éd). Paris : Dunod.
- Poncelet, M., & Majerus, S. (2009). *Traité de neuropsychologie de l'enfant*. Marseille : De Boeck

Solal.

Mervielde, I., de Fruyt, F., de Clercq, B., Quartier, V., Rossier, J., & Bouvard, M. (2013). *HiPIC: Inventaire hiérarchique de personnalité pour enfants*. Paris : ECPA Ed.

Vollrath, M. E., Hampson, S. E., & Torgersen, S. (2016). Constructing a short form of the hierarchical personality inventory for children (HiPIC): The HiPIC-30. *Personality and Mental Health, 10*, 152-165.

UE 6 – Evaluation cognitive et clinique de l'adulte II

Volume horaire : 24 h TD – Coefficient 3

Enseignants : M. Pierre MARTIN (12h TD)

Mme Delphine ROMMEL (12h TD)

P. MARTIN (12h): Présentation de pathologies neurologiques fréquentes auprès d'un public adolescent/jeune adulte : Traumatisme crânien, tumeur cérébrale, épilepsie. Plusieurs études de cas seront présentées de manière transversale avec évocation des effets des prises en charge en centre de rééducation. L'objectif de cet enseignement est de découvrir les spécificités de la prise en charge neuropsychologique de l'enfant et de l'adolescent. L'occasion sera donnée de revenir sur les principaux outils utilisés dans ce contexte.

D. ROMMEL (12h) : Entretien Clinique

Objectif Pédagogique :

L'objectif de ces TD sera de travailler les savoirs-être et savoir-faire du psychologue dans la pratique de l'entretien clinique.

Contenu :

Les TD prendront appui sur des lectures centrées sur des concepts clés dans l'exercice de l'entretien clinique et s'ancreront dans la pratique au travers de jeux de rôle.

Quelques références bibliographiques complémentaires à l'enseignement seront proposées en TD.

UE 7 – Compétences de recherche

Méthodologie qualitative : **Didier ACIER (6h CM)**

Cet enseignement prépare les étudiants aux méthodologies qualitatives (12h). Il propose des rappels méthodologiques spécifiques à la clinique (paradigmes épistémologiques, éthiques et déontologie auprès de participants en détresse, concepts de base...). Enfin, il se penche sur des aspects spécifiques aux méthodes qualitatives, soit la saturation empirique, la codification des thèmes, l'analyse de contenu.

Références bibliographiques

Auerbach, C.F., Silverstein, L.B. (2003). *Qualitative data: An introduction to coding and analysis*. New-York: New-York University Press

Fortin, M.F. (2010). *Fondements et étapes du processus de recherche : Méthodes quantitatives et qualitatives*. Montréal : Chenelière

Silverstein, L.B., Auerbech, C.F., Levant, R.F. (2006). Using qualitative research to strengthen clinical practice. *Professional Psychology Research, 37*(4), 351-358.

Modélisation statistique : M· Jean-Michel GALHARRET (6h CM)

Rappel de statistique descriptive : La démarche à suivre en modélisation statistique. Analyses descriptives préliminaires.

Statistique inférentielle : Dans différentes situations réelles : formulation d'hypothèse et réalisation de tests adaptés selon la nature des données (test paramétriques, non paramétriques); taille d'effet ; représentation graphique des données pour aider à l'interprétation.

Modèles d'ANOVA (plans à mesures indépendantes et plans à mesures répétées; Analyses post-hoc ; Plans factoriels, interactions, effets simples)

Régressions simples et multiples (Interprétation des paramètres; Choix de modèles ; ANCOVA ; Modèles incluant une interaction)

Régression logistique (Interprétation des paramètres; Odds-ratios ; Matrice de confusion ; Critère de qualité du modèle)

Application à l'analyse de médiation et de modération

Site Web logiciel JASP et JAMOVI :

<https://jasp-stats.org/download/>

<https://www.jamovi.org/download.html>

Bibliographie spécifique

Howell, D. (2017). *Fundamental statistics for the behavioral sciences*. Boston: Cengage Learning.

Field, A., Miles, J. and Field, Z. (2014). *Discovering statistics using R*. London: Sage.

UE 7 - Anglais

Enseignante : Mme Leslie DE BONT (12h TD / parcours)

Le TD propose une initiation à l'anglais pour la recherche ainsi qu'un approfondissement des cours d'anglais appliqués à la psychologie tels qu'ils ont été dispensés en Licence et au semestre 1 du Master. Comme au semestre précédent, chaque étudiant de Master suivra ainsi un enseignement d'anglais de 12h, appliqué à sa spécialité. Il s'agira plus précisément de se familiariser avec certaines formes de rédaction scientifique et avec les méthodes de présentations orales de travaux de recherche, à partir d'un entraînement à la communication universitaire en anglais.

UE 7bis – Travaux d'Etude et de Recherche II

Conception d'une recherche : Phase de réalisation

Le mémoire (phase II) doit être remis au secrétariat du Master 1 à la date indiquée annuellement en deux exemplaires en version papier et un exemplaire en version électronique doit être envoyé au directeur du mémoire.

1. Forme et longueur :

Un mémoire doit avoir la forme d'un article scientifique. Il est dactylographié en interligne 1,5 avec des marges standard et en utilisant des caractères classiques de taille 12 (Times New Roman). Il ne dépasse pas 40 pages, documents annexes non compris.

Tableaux, graphiques et autres documents insérés dans le texte sont numérotés et comportent tous une légende. Les différents symboles utilisés sont explicités dans chaque légende. Le document principal et les annexes sont paginés. Il comporte une table des matières avec renvois de page, ainsi qu'une liste des références bibliographiques par ordre alphabétique d'auteurs, respectant les règles

internationales de présentation. Les annexes ont également une table des matières.

2. Organisation du document :

Le mémoire peut se composer de deux documents : le mémoire lui-même, et les annexes (cela dépend du volume). Il est constitué ainsi :

*** Page de couverture**

Doivent figurer les informations suivantes :

- Université de Nantes (logo téléchargeable sur le site de l'Université)
- Faculté de Psychologie
- Titre du mémoire
- Mémoire de Master Mention Psychologie, parcours, etc.)
- Nom et prénom de l'étudiant(e)
- Année universitaire et session
- Nom et prénom du directeur de mémoire et du second membre du jury.

*** Engagement de non plagiat**

Un engagement de non plagiat signé doit être inséré en première page du mémoire. Un modèle est mis à disposition sur la plateforme MADOC ou peut être retiré au secrétariat.

Le « dossier plagiat » peut être consulté sur le site web de l'Université de Nantes (<http://www.univ-nantes.fr/charte-antiplagiat>). Vous y trouverez la charte anti-plagiat de l'Université de Nantes, des références juridiques sur le droit d'auteur et la contrefaçon, des définitions et exemples de plagiat, des règles de citation et références, de même que des extraits des décisions de la section disciplinaire de l'Université de Nantes compétente à l'égard des étudiants.

Enfin, vous trouverez également des informations sur les droits d'auteur et le plagiat sur le site web de la BU (<http://madoc.univ-nantes.fr/course/view.php?id=25159#droitauteur>).

*** Table des matières**

Table des matières dans le texte (pour le document principal et pour les annexes) :

*** Résumé**

Introduction (thème du mémoire)

Théorie (ou Cadre théorique)

Présentation théorique des travaux de la littérature scientifique sur le sujet.

Méthode

Participants, Matériel, Procédure

Résultats préliminaires

Présentation claire des résultats obtenus, avec les illustrations nécessaires, selon les cas (tableaux, graphiques, corpus, etc.).

Références bibliographiques

Toutes les sources primaires et uniquement celles-ci doivent apparaître dans les références bibliographiques. Toute référence apparaissant dans les références bibliographiques doit avoir été citée quelque part dans le mémoire. Les références bibliographiques doivent être présentées selon les normes internationales APA 6^e édition.

Annexes (qui doivent être, elles aussi, classées par titre et paginées)

Peuvent figurer en annexes : un exemplaire des documents soumis aux participants : épreuves, questionnaires, images, dessins (pour les enfants notamment), corpus de discours recueillis pour la recherche (par exemple, documents écrits par le patient, etc.), les résultats obtenus pour chaque participant, les tableaux détaillés des traitements statistiques, s'il y a lieu.

Attention ! Il est interdit de mettre en annexes des protocoles vierges de tests qui sont sous

copyright.

Note. Concernant le plan de mémoire en psychologie clinique : l'organisation peut différer, comme suit, de la présentation globale : introduction ; problématique et cas clinique, c'est-à-dire le récit de cas sur le modèle d'une monographie, puis son analyse conceptuelle.

Concernant le mémoire dans le parcours PEADID, veuillez insérer une page de compte-rendu quant à ce qui a été réalisé au cours de l'année, les éventuelles difficultés rencontrées, ainsi que la manière dont la poursuite de travail est envisagé.

Note 2. La forme du mémoire peut varier selon les directeurs.

Evaluation du mémoire

Le mémoire est évalué par le biais d'un document écrit par deux enseignants de la Faculté de psychologie, dont le directeur de recherche du mémoire. C'est le Directeur du mémoire qui doit proposer et/ou choisir le second membre du jury, **avant le dépôt du mémoire**. C'est au Directeur de contacter le collègue qui sera le deuxième évaluateur, et non à l'étudiant. Le mémoire de phase II est à déposer en deux exemplaires papiers, et une copie électronique est à adresser au Directeur de mémoire.

Quelques remarques complémentaires

* Conformément au Code de Déontologie des Psychologues, la présentation des données doit respecter l'anonymat des personnes auprès desquelles elles ont été recueillies.

* En cours de rédaction, faites des sauvegardes systématiques (clé USB, disque externe, etc.), afin de ne pas perdre votre travail en cas de panne informatique.

* N'oubliez pas de relire votre mémoire : **il est particulièrement important de veiller à l'orthographe et à la qualité de l'écriture**, et de vérifier qu'il ne manque pas de pages dans les différents exemplaires à remettre au secrétariat.

* **Tous les documents utilisés (protocoles fournis par les enseignants, questionnaires, données recueillies, etc.) lors de vos mémoires de recherche sont la propriété de l'Université de Nantes. Il est donc impératif de les restituer à votre directeur de mémoire dès que les recueils sont terminés.**

Quelques informations sur les normes APA

Vous trouverez des indications quant aux normes APA dans l'ouvrage suivant :

- American psychological association. (2010). *Publication manual of the American Psychological Association* (6th edition). Washington (D.C.): American Psychological Association.

Cet ouvrage est disponible à la BU (salle 20, cote : 150.727 APA) et à la BS (cote : 150.721 APA).

Voici également quelques liens utiles :

<http://www.apastyle.org/>

<http://www.apastyle.org/learn/tutorials/basics-tutorial.aspx>

<http://blog.apastyle.org>

<http://doelib.ulg.ac.be/apa/>

Les normes APA doivent être appliquées pour le style dans le texte (citation des références, utilisations des italiques, abréviations, nombres, termes statistiques, etc.), la présentation des résultats (tableaux, graphiques, statistiques, etc.), les références bibliographiques.

Par exemple, il existe des règles à propos de la citation des références dans le texte selon que la référence apparaît en dehors de parenthèses ou entre parenthèses, selon le nombre d'auteurs, lorsque

l'auteur est une association, lorsque des auteurs ont le même nom dans les références bibliographiques, etc. De même, il existe des règles lorsque l'on cite une partie spécifique de la référence ou lorsque l'on cite textuellement un auteur.

Il est également impératif de suivre les normes APA pour l'élaboration de la liste des références bibliographiques en fin de mémoire. Par exemple, les références sont indiquées par ordre alphabétique d'auteurs, et, pour un même auteur, par ordre chronologique. Pour plusieurs articles du même auteur publiés la même année, on utilise les lettres a, b, c, etc.

Note 1. Tirets et guillemets

- Utiliser le tiret long au lieu du signe « moins » dans les incises
- Utiliser les signes « », plutôt que les signes " " ou ' '

Note 2. Majuscules accentuées

Pas d'accent sur des lettres majuscules : JOURNEES

Note 3. Tableaux et figures

- Tout élément qui ne se présente pas sous forme de tableau est une figure. Les graphiques, schémas, organigrammes, etc. sont à considérer comme des figures.
- Les tableaux et figures sont numérotés même si le mémoire n'en comporte qu'un seul. Les numéros s'écrivent en chiffres arabes.
- Dans le texte, les renvois se font en toutes lettres. Sauf en début de phrase, « figure » et « tableau » commencent par une minuscule. Exemple : « Les moyennes varient considérablement selon les groupes considérés (cf. figure 4) » et non pas, (cf. fig. 4) ou (cf. Figure 4).
- Les titres sont indiqués au-dessus du tableau et en-dessous de la figure.

VALIDATION, CONTROLE DES CONNAISSANCES ET CALENDRIER

Règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes - LMD

RÈGLES COMMUNES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES APTITUDES DE L'UNIVERSITÉ DE NANTES

(Votées par la CFVU du 27 avril 2017)

MASTER

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Article L. 613-1 du code de l'éducation ;
- Décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de Master ;
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Décret no 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master.

***NB** : Ces règles communes sont à compléter par les dispositions spécifiques mentionnées dans le règlement propre à chaque formation.*

Le Master est réparti en 4 semestres sur deux ans validés annuellement. Le Master est obtenu avec la validation des deux derniers semestres.

Article 1 - Inscription

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres. Les modifications pourront être réalisées par l'étudiant grâce à ses webservices dans la ou les périodes autorisées par la composante, notamment pour les mentions ou parcours-types où des places seraient disponibles.

Article 2 - Sessions

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et régulier et/ou par un examen terminal. Le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations par UE.

En cycle Master les examens sont obligatoirement organisés à l'issue de chaque semestre d'enseignement pour les enseignements donnant lieu à une évaluation terminale.

Sauf réglementation spécifique des modalités de contrôle des connaissances propres à chaque mention de master, une seule session d'examen de contrôle des connaissances est organisée pour chaque semestre.

Article 3 - ECTS

Les crédits ECTS (*European Credits Transfert System* : système européen de transfert de crédits) sont affectés aux UE. Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC à l'exception des étudiants-es en mobilité entrante pour lesquel-les le contrat d'étude personnalisé peut le prévoir.

Article 4 - Validation - capitalisation - compensation

Sous réserve de l'existence de « notes planchers » (cf. paragraphe concerné), les règles suivantes s'appliquent :

Une unité d'enseignement est acquise :

– dès lors que la moyenne des éléments constitutifs qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Elle est transférable dans un autre parcours.

Ou

– par compensation au sein du semestre ou au sein de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. En revanche, elle n'est pas transférable dans un autre parcours, exception faite des passerelles prévues et définies.

Un élément constitutif d'une UE n'est pas capitalisable d'une année universitaire sur l'autre. Les règles de conservation, d'une session à l'autre d'une même année, des résultats d'un EC sont précisées dans le règlement propre à chaque formation.

Une année d'études est validée dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20).

Modalités de validation des connaissances spécifiques au Master Mention psychologie

Pour le Master Mention Psychologie, il n'y a pas de compensation entre les UE.

Cas des étudiants non admis à l'issue de la première session.

Modalités de report des notes de la première à la seconde session spécifiques au Master 1 en psychologie

Si l'année n'est pas validée à la première session, l'étudiant est réinscrit automatiquement en seconde session pour toutes les UE non validées.

Les notes de Contrôle Continu sont reportées avec le même coefficient d'une session à l'autre qu'elles soient inférieures, ou supérieures ou égales à 10/20.

Si la moyenne obtenue à l'UE ne dépasse pas la note plancher de 10, l'étudiant doit se présenter à la session 2 pour les examens terminaux de toutes les UE non validées à la première session.

Si une UE est non validée lors de la première session malgré une note à l'un des examens terminaux composant l'UE supérieure ou égale à 10, l'étudiant doit se présenter à la seconde session pour cet examen terminal. En cas d'absence à la seconde session pour cet examen, la note sera un zéro d'absence.

La note obtenue à un examen terminal lors de la seconde session se substitue à celle obtenue à l'examen terminal lors de la première session. La moyenne à l'UE est recalculée.

Cas des étudiants non admis à l'issue de la seconde session.

Modalités de report des notes d'une année à l'autre spécifique au Master Mention psychologie

Si une UE n'est pas validée la même année que l'ensemble des autres UE de Master 1, l'étudiant doit obligatoirement se réinscrire aux UE non validées, même si la moyenne pondérée à l'ensemble des autres UE est supérieure ou égale à 10/20. Cette moyenne n'est en effet pas prise en compte dans le cas d'un Master 1 préparé en deux ans.

Il n'y a pas non plus de report de note de Contrôle Continu d'une année à l'autre, même si la note au CC d'une UE non validée était supérieure ou égale à 10/20 l'année précédente.

Article 5 - Notes planchers et non compensation

Le règlement propre à chaque formation peut définir l'existence de notes planchers pour les enseignements fondamentaux. Ces notes planchers peuvent concerner une UE, un groupe d'UE ou un semestre. Dans le cas où l'étudiant obtient une note inférieure à la note plancher définie, les conséquences sont les suivantes :

- l'UE ou les UE concernées ne peuvent être validées, quelle que soit leur moyenne ;
- la compensation au sein de l'année ne peut être effectuée. L'étudiant doit à nouveau se présenter à l'UE ou aux UE non validées.

De la même façon, le règlement propre à chaque formation peut prévoir des blocs d'UE non compensables entre eux.

Notes planchers spécifiques au Master de la mention Psychologie

Toute note inférieure à 10/20 pour l'ensemble des UE est éliminatoire, i.e. fait obstacle à la validation de l'année. Des notes planchers sont fixées à 10/20 pour la première partie du mémoire (UE 2bis Travaux d'Etude et de Recherche I - EC « Conception d'une recherche en psychologie ») et à 12/20 pour le rapport de stage (EC HPS8-2B « Supervision de stage ») et le mémoire (UE 7bis Travaux d'Etude et de Recherche II - EC « Conduite d'une recherche en psychologie »). La compensation fonctionne au sein de chaque UE mais pas entre les UE. Les sept UE du Master mention Psychologie ne se compensent pas entre-elles.

Article 6 - Progression - redoublement

Le redoublement n'est pas de droit en cycle Master, il est subordonné à la décision du jury de Master I pour les formations dérogeant à la loi organisant la sélection en Master 1.

Article 7 - Jury

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants au minimum à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation (cf. paragraphe concerné).

La délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury.

Le jury est libre d'attribuer des points de jury. L'existence ou non de « points bonus » est précisée dans le règlement propre à chaque formation.

Le jury de M2 est un jury de diplôme qui peut s'appuyer sur l'ensemble du cursus du cycle M dans sa délibération.

Article 8 - Obtention du diplôme intermédiaire de maîtrise

La validation du M1 entraîne de droit l'obtention de la maîtrise, le diplôme est systématiquement édité.

Article 9 - Mentions de réussite

La délivrance ou non de mentions est précisée dans le règlement propre à chaque formation. La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme :

- moyenne générale du M1 dans le cadre de l'obtention de la maîtrise.
- moyenne générale du M2 dans le cadre de l'obtention du master.

Attribution de la mention **Assez bien** : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 ; Attribution de la mention **Bien** : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 ; Attribution de la mention **Très bien** : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Article 10 - Inscription par validation d'acquis

La validation d'enseignement se fait par UE entières, sous la forme de dispenses, sans note. Les crédits ECTS correspondants sont acquis. En revanche, ces UE n'entrent pas dans le calcul de la compensation. Cette validation est à demander au Président de jury en début de semestre.

Article 11 - Absence

Pour une même session, il n'est pas organisé d'épreuve de remplacement en cas d'absence à un examen terminal.

Sauf disposition contraire précisée dans le règlement de la formation, en cas d'absence justifiée à une évaluation en contrôle continu et au vu d'un justificatif, une évaluation de remplacement peut être organisée. Le justificatif devra être présenté dans les plus brefs délais.

L'absence à une épreuve d'évaluation des connaissances entraîne la note de zéro, prise en compte dans le calcul de la moyenne.

Le traitement des justificatifs d'absence est réalisé par la commission du Master.

Modalités de traitement des absences spécifiques au Master 1

<p>Absence à un examen terminal.</p>

<p>L'absence à une épreuve d'examen terminal, que l'absence soit justifiée ou non, entraîne un zéro informatif. Une absence à un examen terminal ne peut donner lieu à une épreuve de remplacement. Entre alors en vigueur la compensation à l'intérieur de l'UE, la moyenne est calculée et la délibération du jury prend place.</p>

<p>Absence à un contrôle continu.</p>
--

<p>L'absence non justifiée à un contrôle continu donne lieu à un zéro d'absence. Si l'absence est justifiée, l'étudiant doit, dans la semaine qui suit ce contrôle continu, fournir la justification de l'absence au Président de Jury. Ce dernier statue sur la recevabilité de la justification. Une journée</p>
--

consacrée aux épreuves de remplacement sera alors organisée avant la fin des examens terminaux, que ce soit au Semestre 1 ou 2.

Article 12 - Stage

« Outre les stages éventuellement prévus au cours de la formation pour l'obtention du diplôme, les étudiants peuvent réaliser des stages volontaires dans les conditions suivantes :

- l'objet du stage doit être en rapport avec celui de la formation suivie, sauf cas particulier s'inscrivant dans le cadre d'un dispositif de réorientation (cf infra). Il appartient à l'enseignant responsable de la formation de déterminer si ce stage est en cohérence avec le parcours suivi et le projet pédagogique de l'étudiant (domaine d'activité cohérent, lien direct avec la formation et objectifs du stage complémentaires avec le diplôme préparé et susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle de l'étudiant) ;
- le stage ne doit pas intervenir aux dépens d'un suivi entier et assidu de la formation et de la préparation du diplôme par l'étudiant. En conséquence, il n'est pas envisageable, sauf exception, qu'un stage se déroule pendant les périodes réservées aux enseignements, aux examens et à leur préparation ;
- le stage doit se dérouler conformément aux dispositions législatives et réglementaires prévues notamment au code de l'éducation (articles L 124-1 et suivants) ;
- seul le modèle de convention de stage de l'Etablissement doit être utilisé. »

Le cas particulier des stages d'orientation/réorientation, autorisant le déroulement de stages sans rapport direct avec la formation suivie par l'étudiant, et pendant les périodes réservées aux enseignements, ouvre des règles dérogatoires d'administration de la convention :

- Si l'objet du stage, dans une démarche individuelle accompagnée par le SUIO, est de valider un projet d'orientation, de réorientation ou d'insertion : Le SUIO désigne parmi ses conseillers le référent du stagiaire, il est chargé d'attester la validité du contenu du stage auprès du directeur de composante signataire de la convention, et garant d'un accompagnement mené en tout ou partie au SUIO.
- Si le stage est partie intégrante du dispositif de réorientation piloté par le SUIO (Transver'sup) : l'instruction des conventions de stage est confiée à la direction du SUIO, le référent du stagiaire est le chargé de l'accompagnement du stagiaire pour le compte du SUIO.

Détail du contrôle des connaissances

	Nom du parcours associé	Code	Intitulé	UE/EC	Contrôle continu	Examen Terminal	ECTS Coeff.	
SEMESTRE I			Compétences et connaissances disciplinaires	UE 1			10	
	PCPI	HPS7C11	Psychopathologie	EC	3	4		
	PCPI	HPS7C12	Evaluation et bilan psychologique	EC	1,5			
	PCPI	HPS7C13	Intervention et psychothérapie	EC	1,5			
	PEADID	HPS7D11	Développement cognitif & éducation	EC	3	4		
	PEADID	HPS7D12	Développement social & handicap	EC	3			
	PPCECC	HPS7011	Fonctions cognitives	EC	2,5	5		
	PPCECC	HPS7012	Dysfonctionnements cognitifs et cognitivo-affectifs	EC	2,5			
			Compétences de recherche	UE 2				2
	PCPI, PEADID, PPCECC	HPS7-2B	Méthodologie	EC			2	
	PCPI, PEADID, PPCECC	HPS7-3D	Anglais					
			Compétences de recherche	UE 2bis				4
	PCPI	HPS7C21	Conception d'une recherche en psychologie clinique : séminaire disciplinaire et suivi individualisé	EC	4			
	PEADID	HPS7D21	Conception d'une recherche en psychologie du développement : séminaire disciplinaire et suivi individualisé	EC	4			
	PPCECC	HPS7O21	Conception d'une recherche en psychologie cognitive : séminaire disciplinaire et suivi individualisé	EC	4			
			Compétences transversales	UE 3				6 (3+3)
	PCPI, PPCECC	HPS7-3A	Développement de l'enfant et de l'adolescent	EC	1,5	1,5		3
	PCPI, PEADID	HPS7-3B	Fonctionnement et dysfonctionnement cognitif de l'adulte et la personne âgée	EC	1,5	1,5		3
	PEADID, PPCECC	HPS7-3C	Fondamentaux en psychopathologie	EC	1,5	1,5		3
			Compétences professionnelles	UE 4				8 (4+4 ou 8)
	PCPI	HPS7C41	Entretien clinique	EC	4			4
	PCPI	HPS7C42	Tests en psychologie clinique	EC	4			4
	PEADID	HPS7D41	Mesures cognitives et langagières	EC	4			4
PEADID	HPS7D42	Mesures affectives et conatives	EC	4			4	
PPCECC	HPS7O41	Evaluation cognitive et clinique de l'adulte I	EC	4	4		8	

	Nom du parcours associé	Code	Intitulé	UE/EC	Contrôle continu	Examen Terminal	ECTS Coeff.
SEMESTRE 2			Compétences et connaissances disciplinaires	UE 5			10
	PCPI	HPS8C11	Psychopathologie	EC	3	4	
	PCPI	HPS8C12	Evaluation et bilan psychologique	EC	1,5		
	PCPI	HPS8C13	Intervention et psychothérapie	EC	1,5		
	PEADID	HPS8D11	Développement langagier et psycholinguistique	EC	3	4	
	PEADID	HPS8D12	Parentalité, relations paritaires et développement	EC	3		
	PPCECC	HPS8O11	Psychologie cognitive du vieillissement	EC	2,5	5	
	PPCECC	HPS8O12	Psychopathologie cognitive de l'adulte et de la personne âgée	EC	2,5		
			Compétences professionnelles	UE 6			12 (3+6+3)
	PCPI, PEADID, PPCECC	HPS8-2A	Ethique et déontologie	EC	1,5	1,5	3
	PCPI, PEADID, PPCECC	HPS8-2B	Supervision de stage	EC		6	6
	PCPI	HPS8C23	Bilan psychologique	EC	3		3
	PEADID	HPS8D23	Bilan psychologique chez l'enfant et l'adolescent	EC	3		3
	PPCECC	HPS8O23	Evaluation cognitive et clinique de l'adulte II	EC	3		3
			Compétences de recherche	UE 7			2
	PCPI, PEADID, PPCECC	HPS8-3A	Analyses statistiques ou qualitatives	EC			
	PCPI, PEADID, PPCECC	HPS83C	Anglais	EC	2		2
			Compétences de recherche	UE 7bis			6
	PCPI	HPS8C31	Conduite d'une recherche en psychologie clinique : séminaire disciplinaire et suivi individualisé	EC	6		
	PEADID	HPS8D31	Conduite d'une recherche en psychologie du développement : séminaire disciplinaire et suivi individualisé	EC	6		
	PPCECC	HPS8O31	Conduite d'une recherche en psychologie cognitive : séminaire disciplinaire et suivi individualisé	EC	6		

Calendrier Universitaire 2019-2020

NB : la semaine 51 de l'année 2019 et la semaine 19 de l'année 2020 ne sont pas des semaines de congés. Les étudiants peuvent avoir des cours de rattrapage et/ou des contrôles continus.

	<i>DATES</i>
Réunion de rentrée du Master 1	Vendredi 13 septembre 2019
Cours du 1 ^{er} semestre	16 septembre au 13 décembre 2019
Vacances de la Toussaint	28 octobre au 01 novembre 2019
Révisions - Rattrapages	16 au 21 décembre 2019
Vacances de Noël	23 décembre 2019 au 05 janvier 2020
Examens 1 ^{er} semestre	06 au 18 janvier 2020
Cours du 2 nd semestre	20 janvier au 01 mai 2020
Vacances d'hiver	24 au 28 février 2020
Révisions - Rattrapages	04 au 08 mai 2020
Vacances de printemps	13 avril au 24 avril 2020
Examens 2 nd semestre	11 mai au 26 mai 2020
Corrections, délibérations	11 juin au 10 juin 2020
Affichage des résultats session 1	au plus tard le 11 juin 2020
Examens 2 nd session	18 juin au 06 juillet 2020
Corrections, délibérations	18 juin au 11 juillet 2020
Affichage des résultats session 2	au plus tard le 13 juillet 2020

DEUXIÈME ANNEE DE MASTER MENTION PSYCHOLOGIE

Accès sélectif en deuxième année de Master

Pour pouvoir faire usage du titre de psychologue, un étudiant devra être titulaire d'un Master 2 de Psychologie (de l'Université de Nantes ou d'une autre université de son choix) et valider l'ensemble des enseignements proposés ainsi qu'un stage de 500h minimum. Il devra au préalable avoir validé une Licence de psychologie.

Masters 2 Mention Psychologie

Contact :

M^{me} Gisèle HOUIS

Secrétariat du Master

Faculté de Psychologie

BP 81227 - 44312 NANTES Cedex 03

Tél : 02.53.52.26.40

gisele.houis@univ-nantes.fr

Responsable : M. Didier ACIER (Pr.)

Compétences :

Ce Master Professionnel a pour objectif d'assurer une formation théorique, méthodologique et pratique approfondie en psychologie clinique et psychopathologie. Elle permet l'accès au titre de psychologue dans le cadre de la loi n°85-872 du 25 juillet 1985 pour les titulaires d'une licence de psychologie et d'un master de psychologie. Sa vocation est de former des psychologues cliniciens possédant de solides connaissances dans le domaine de la psychologie clinique et qui seront en mesure de les appliquer auprès de patients en souffrance et en demande d'aide (diagnostic, bilan, expertise, accompagnement, soutien, prise en charge psychothérapique), ou auprès de groupes et de familles (ateliers à médiation thérapeutique, groupes d'expression, formation, etc.). Le psychologue clinicien diplômé sera en mesure de s'adapter à une variété et à une complexité de demandes liées à la diversité des environnements institutionnels (hôpital psychiatrique, hôpital général, institution, association, prison, les « quartiers », la rue, etc.) auxquels il pourra être confronté dans l'exercice de ses fonctions.

Le master propose des enseignements s'inscrivant dans une perspective plurielle correspondant à la sensibilisation aux différentes approches dans le champ de la psychologie clinique. Les méthodologies employées réfèrent aussi bien à des outils « objectifs » que « projectifs », selon les problématiques cliniques rencontrées et permettant d'articuler la recherche et la clinique. Dans l'Ouest, et *a fortiori* dans les pays de la Loire, ce master en psychologie clinique se distingue par son ouverture sur les différents référentiels théorico-cliniques abordés dans le champ de la psychopathologie et de la psychothérapie.

Ce Master vise à développer les compétences suivantes :

- Etre capable de mener un entretien clinique d'accueil, d'évaluation et à visée psychothérapeutique ;
- Connaître de façon synoptique les approches cliniques (psychodynamique, humaniste-existentielle, cognitivo-comportementale, systémique) ;
- Etre capable de concevoir et de planifier une intervention dans son approche de spécialité ;
- Connaître les principaux éléments en psychopathologie de l'enfant, l'adolescent, l'adulte et la personne âgée ;
- Etre capable d'établir un diagnostic nosographiques (DSM/CIM/PDM/CFTMEA, etc.) et/ou structurale ;
- Etre capable de réaliser un bilan psychologique faisant appel ou non à des tests psychologiques ;
- Etre capable de communiquer un compte-rendu d'entretien, de bilan ou de tests psychologiques (à l'oral et à l'écrit) ;
- Etre capable de construire et réaliser un protocole de recherche en psychologie clinique ;
- Etre capable de rendre compte des résultats de recherche et de contribuer à la diffusion de la psychologie (à l'oral et l'écrit) ;
- Connaître le code de déontologie des psychologues et être capable de se positionner face à un enjeu éthique ;

Etre capable de prévoir et de mettre en œuvre un projet de formation continue et de recourir à une

supervision le cas échéant.

Débouchés :

Les étudiants diplômés auront vocation à devenir psychologues et à exercer dans des institutions du secteur hospitalier (Psychiatrie, CMP, Hôpital de jour, Addictologie, etc.), éducatif (Protection Judiciaire de la Jeunesse, foyer adolescents, association Enfance), sanitaire-social (Institut Médico-éducatif, ITEP, etc.), Justice-Sécurité (Administration pénitentiaire, Ministère de la défense, Intérieur). Ils auront également la possibilité d'exercer en activité libérale. Ces psychologues devront être polyvalents et capables d'intégrer dans leur pratique quotidienne les connaissances développées par la recherche. Ils devront également être en mesure de développer des réponses innovantes aux problèmes particuliers auxquels le terrain et les besoins et évolutions de la société les confronteront.

L'insertion professionnelle des psychologues, au cœur de cette formation de Master 2, s'appuie sur une analyse des offres sur le terrain et des perspectives d'insertion actuelles.

Les étudiants diplômés ont vocation à exercer auprès de différents publics (enfants, adolescents, adultes et personnes âgées) dans différents services ou structures. Parmi ces derniers, on relève de manière non exhaustive, un exercice dans :

- la fonction publique hospitalière : psychiatrie, médecine de rééducation, oncologie, endocrinologie, pédiatrie, pédopsychiatrie, médecine interne, médecine générale, maternités, services de soins palliatifs...
- le secteur conventionné : centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelle, etc.
- le secteur sanitaire et social : Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT), Atelier protégé (Prévention - Soins - Insertion), les secteurs sociaux (ASE, etc.), les secteurs psycho-éducatifs (ITEP, SESSAD, etc.)
- le secteur judiciaire et pénal : Ministère de la Justice (Protection Judiciaire de la jeunesse PJJ, Administration pénitentiaire), Ministère de l'Intérieur (Police), Armée (Gendarmerie) ;
- toutes les institutions qui prennent en charge des enfants, qu'il s'agisse du monde scolaire ou de la formation, sociale, culturelle, ou médicale.

Informations complémentaires disponibles en cliquant sur le lien suivant :

https://psychologie.univ-nantes.fr/formation/master-psychologie-2018832.kjsp?RH=INSTITUTIONNEL_FR

Responsables : Mme Christelle EVRARD (MCF), Mme Anne-Laure GILET (MCF) & Mme Frédérique ROBIN (MCF-HDR)

Objectifs visés :

- Formation spécialisée dans l'approche cognitive et clinique de l'évaluation et de la remédiation
- Intégration d'une pluralité de techniques, outils et modalités d'évaluation des grandes fonctions cognitives
- Compétences développées : conduite de l'examen (entretien, observation, outils d'évaluation) et de l'intervention psychologiques

Débouchés : Activité professionnelle allant de la prévention (populations à risque) à la prise en charge (populations avec difficultés avérées) ; notamment :

- structures de santé (publiques, associatives)
- établissements pour personnes handicapées ou en situation d'inadaptation
- structures départementales
- instances de prise en charge de publics spécifiques (adolescents, personnes âgées...)
- exercice libéral

Organisation générale :

- enseignements mutualisés (toutes spécialités M2 Psychologie)
- enseignements fondamentaux et spécifiques
- stage : 500h minimum

Principales unités d'enseignement :

- Grands syndromes et problématiques psycho-affectives
- Pratiques de l'évaluation cognitive et clinique
- Techniques thérapeutiques d'orientation cognitive et clinique
- Adolescence : aspects cliniques et cognitifs
- Vieillesse normale et pathologique
- Polyhandicaps

Informations complémentaires disponibles en cliquant sur le lien suivant :

https://psychologie.univ-nantes.fr/formation/master-psychologie-2018832.kjsp?RH=INSTITUTIONNEL_FR

Responsables : M. Fabien BACRO & Mme Cécile KINDELBERGER

Objectifs de la formation :

- assurer une formation théorique de l'enfant et de l'adolescent : développement, interactions, dysfonctionnements
- former des psychologues qui soient à la fois de bons généralistes dans le domaine de l'évaluation et de l'orientation, et des spécialistes du développement, cognitif, affectif et socio-émotionnel ainsi que des apprentissages, dans leurs aspects normaux et pathologiques.

Débouchés :

Les psychologues issus de cette formation ont vocation à intervenir en libéral et dans toutes les institutions qui prennent en charge des enfants et des adolescents. Exemple d'institutions ayant recruté des psychologues issus de cette formation : SESSAD, IME, IMP, CMPP, CMP, CAMSP, Aide sociale à l'enfance, Institut pour enfants sourds, etc.)

Exemples d'activités et de compétences attestées à l'issue de la formation :

- concevoir un examen psychologique
- concevoir, mettre en œuvre et évaluer des projets éducatifs collectifs ou individuels
- rendre compte de sa démarche et de ses conclusions auprès des usagers, des membres des équipes éducatives et des instances institutionnelles ;
- travailler en équipe pluridisciplinaire
- concevoir et mettre en œuvre des projets de formation
- concevoir la méthodologie d'une recherche en psychologie du développement

Contenu des unités d'enseignement :

- **UE mutualisée entre les divers M2 de Psychologie** : (66 heures)
- **UE « Compétences disciplinaires et de recherche »** (efficience intellectuelle et langage, émotions et conation, développement psychomoteur et sensoriel, TER ; 85 heures)
- **UE « Compétences professionnelles et transversales »** (troubles du développement et handicap, prévention et prise en charge, contextes institutionnels, éthique et déontologie, anglais, analyses statistiques ou qualitatives, techniques de recherche d'emploi, conduite de projet en institution ; 96 heures)

Informations complémentaires disponibles en cliquant sur le lien suivant :

https://psychologie.univ-nantes.fr/formation/master-psychologie-2018832.kjsp?RH=INSTITUTIONNEL_FR

INFORMATIONS PRATIQUES

Coordonnées des enseignants de la faculté psychologie

Composer d'abord le **02 53 52**, puis le n° du poste.

Nom	Prénom	Grade	Spécialité	Bureau	N°Poste
ACIER	Didier	Pr.	Clinique	134	26 25
BABIN	Jean-Philippe	MCF	Cognitive et Statistiques	124	26 27
BACRO	Fabien	MCF	Développement	130	26 41
BEFFARA	Brice	MCF	Méthodologie	132	26 47
BELHOURANIA	Rajaa	ATER	Clinique	127	26 06
BOUDOUKHA	Abdel-Halim	Pr.	Clinique	138	26 08
CAPPONI	Irène	MCF	Développement	126	26 33
CHAUCHARD	Emeline	MCF	Clinique	136	26 05
COLOMBEL	Fabienne	MCF	Cognitive	128	26 17
DE BONT	Leslie	PRAG	Anglais	149	26 02
DELEDALLE	Aurore	MCF	Méthodologie	132	26 11
EVARD	Christelle	MCF	Cognitive	125	26 31
EJLASSI	Aida	PRAG	Psychophysiologie	145	26 77
EL HAJ	Mohamad	Pr.	Cognitive	145	26 78
FLEURY-BAHI	Ghozlane	Pr.	Sociale	150	26 29
GILET	Anne-Laure	MCF	Cognitive	130	26 42
GUIGNARD	J.-Henri	MCF	Développement	131	26 43
GUILLEMOT	Françoise	PRAG	Statistiques	138	26 09
GUIMARD	Philippe	Pr.	Développement	140	26 36
JEFFRION	Christine	MCF HDR	Sociale	146	26 12
KINDELBERGER	Cécile	MCF	Développement	131	26 01
LE BORGNE	Margaux	MCF	Clinique	127	26 79
MARTIN	Pierre	PAST	Cognitive & Développement.	125	26 32
NAVARRO	Oscar	MCF	Sociale	146	26 30
NDOBO	André	Pr.	Sociale	152	26 14
NOCUS	Isabelle	MCF HDR	Développement	140	26 37
RENARD	Elise	MCF	Sociale	154	26 44
ROBIN	Frédérique	MCF HDR	Cognitive	132	26 46
ROCHER	Laëtitia	PAST	Cognitive	125	26 22
ROLAND	Françoise	MCF	Développement	126	26 34
ROMMEL	Delphine	MCF	Clinique	136	26 35
ROUSSIAU	Nicolas	Pr.	Sociale	154	26 45
SALOME	Franck	MCF	Clinique	127	26 23
ZITI	Abdenbi	MCF	Cognitive	124	26 28

Coordonnées d'associations étudiantes ou professionnelles en psychologie

En tant que futur professionnel, il est important de prendre très tôt connaissance des associations professionnelles qui concernent les enseignants-chercheurs en psychologie, les psychologues praticiens, mais aussi les étudiants car ils peuvent y adhérer.

En visitant les sites de ces associations, vous vous familiariserez avec l'actualité de la psychologie à partir des « dossiers » qui sont travaillés et qui sont directement liés à la formation et à la pratique en psychologie.

La liste n'est évidemment pas exhaustive, mais elle renvoie aux organisations les plus « généralistes ».

AEPU : Association des Enseignants-chercheurs de Psychologie des Universités

<http://aepu.fr>

APNE : Association Psychologie Nantes Etudiante

<http://apne.eu/>
<http://assopsychonanteset.wix.com/assopsychonantes>

FFPP : Fédération française des Psychologues et de Psychologie

<http://www.psychologues-psychologie.net/>

SFP : Société Française de Psychologie

<http://www.sfpsy.org/>

Psy'Cli Nantes : Association des étudiants du Master de Psychologie clinique et de psychopathologie

<http://www.psyclinantes.fr/>

Adresses utiles

CROUS Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

2 boulevard Guy Mollet - BP 52213
44322 NANTES Cedex 3
02 30 06 02 44

SERVICE SOCIAL

Possibilité de rencontrer une assistante sociale : contacter le CROUS

SUIO Service Universitaire d'Information et d'Orientation

110, bd Michelet - BP42212
44322 NANTES CEDEX 3

SUMPPS Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé

Maison des Services
110 boulevard Michelet - BP 32238
44322 - NANTES CEDEX 3
02 40 37 10 50

RELATIONS INTERNATIONALES

s'adresser à :
Véronique DORN bureau 156
02.53.52.26.07

SCOLARITE Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales

(Psychologie, Philosophie, Sciences de l'Éducation, Lettres Modernes, Lettres Classiques, Histoire, Sociologie, Langues, Géographie)

La scolarité est ouverte du lundi au vendredi de 8h45 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (Attention : fermeture le jeudi matin).

Le service de scolarité Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales gère le public étudiant de ce pôle : inscriptions, examens, diplômes, procédures spécifiques...
La scolarité Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales vous propose de nombreux services pour améliorer l'organisation de votre parcours universitaire (aménagement de scolarité, réorientation, validation d'acquis, diplômes, etc.)

Pour toute recherche d'information (administrative ou pédagogique), connectez-vous via votre intranet **OU** en cliquant sur le lien suivant :

https://www.univ-nantes.fr/1372852336937/0/fiche___pagelibre/&RH=INSC